



## FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

### La FTQ invite ses membres à descendre dans la rue !

LES MEMBRES DE LA FTQ SONT INVITÉS À SE RENDRE EN GRAND NOMBRE DANS LES RUES DE MONTRÉAL LE SAMEDI 29 AVRIL PROCHAIN AFIN DE SOULIGNER LA FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS ET DE CRIER HAUT ET FORT QU'ILS SONT TOUJOURS DEBOUT ET MOBILISÉS MALGRÉ LES ATTAQUES RÉPÉTÉES DU GOUVERNEMENT CHAREST.

«Une marche nationale de solidarité pour souligner la fête des travailleuses et des travailleurs

*c'est primordial. Cela a un impact réel sur les politiciens qui obtiennent ainsi le poulx de la population, un peu comme lors d'un sondage d'opinion publique» fait remarquer le président de la FTQ, Henri Massé.*

Celui-ci rappelle les enjeux majeurs pour lesquels des milliers de personnes sont attendues dans les rues. «Nous sommes devant un gouvernement qui s'est servi de la période des fêtes pour fouler au pied le droit fondamental à la libre négociation dans le secteur public et qui a imposé une politique salariale qui va appauvrir les travailleuses et les travailleurs qui ont déjà un sérieux rattrapage à faire avec le secteur privé», de souligner le confrère Massé.

#### Secteur industriel: l'urgence d'agir

Pour Henri Massé, il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire que les membres soient dans la rue pour que le gouvernement prenne acte de l'urgence de la situation dans le secteur industriel et propose des mesures d'urgence costaudes et concrètes pour venir en aide aux travailleurs et aux travailleuses. «Des milliers de femmes et d'hommes sont mis à pied au Québec, prin-



MARTINE DODON

*ciatement dans le secteur industriel. Ce secteur est en train de passer au feu et les deux paliers de gouvernement ont démissionné»,* déplore Henri Massé.

#### La qualité des emplois de plus en plus menacée

Le président de la FTQ se dit également très inquiet de l'immobilisme du gouvernement dans le contexte économique actuel. «Les statistiques vont bien mais l'économie va très mal». En effet, les dernières statistiques démontrent que bien que le nombre d'emplois augmente, les revenus gouvernementaux provenant de l'emploi diminuent car la qualité des emplois créés est de plus en plus médiocre. «C'est tout un drame qui s'en vient. Des travailleuses et des travailleurs qui

*ne pourront pas joindre les deux bouts, qui pourront encore moins préparer leur retraite. Il est essentiel, si nous voulons que ce gouvernement bouge pour régler la crise dans ce secteur, de descendre dans la rue et de manifester notre mécontentement»,* affirme-t-il.

Pour la FTQ, il est clair que la dégradation de la qualité des emplois aura des impacts sérieux sur la sauvegarde des services publics et des conditions de vie des Québécoises et des Québécois. «Nous sommes en train de perdre des emplois à 15, 20, 30 \$ de l'heure, remplacés, le plus souvent, par des emplois au salaire minimum ou presque sans aucune protection sociale. Dans le seul secteur du vêtement, c'est plus de 20 000 emplois perdus dans les deux dernières années alors que le secteur de la foresterie connaît une véritable hémorragie. L'ensemble du secteur industriel est en train d'y passer et aucune mesure n'est prise envers la Chine alors que les États-Unis et les gouvernements européens l'ont fait dans plusieurs domaines».

L'appel est lancé, les enjeux sont considérables et la détermination et la mobilisation de la population québécoise seront cruciales pour la suite des choses.



ANNE BRISSETTE

### Plan d'action entériné à l'unanimité par les membres du Conseil général de la FTQ

C'est à l'unanimité que les quelque 150 membres du Conseil général de la FTQ, réunis à Montréal en février dernier, ont entériné un plan d'action qui mettra à contribution l'ensemble des syndicats et chacun de leurs membres, tant dans le secteur public que privé. Ce plan d'action a pour objectifs de faire connaître publiquement les revendications de la FTQ, solliciter des engagements fermes et susciter des gestes concrets de la part des autorités gouvernementales en matière d'emploi, d'économie, de relation de travail, d'accessibilité et de qualité des services publics.

Dans un contexte où la société québécoise est confrontée à des enjeux dont le nombre n'a d'égal que leur importance, ce plan d'action se traduira, notamment, par l'élaboration d'une plate-forme d'intervention et d'éducation politique. Dans toutes les régions du Québec, les services de l'éducation des syndicats affiliés et de la FTQ collaboreront pour animer et soutenir les débats sur la conjoncture politique, économique et sociale ainsi que sur les revendications de la FTQ et de ses syndicats affiliés.



MARTINE DODON

### DES ENJEUX DE TAILLE DANS LE PAYSAGE POLITIQUE

- ▼ gaspillage éhonté de la main-d'œuvre au moment même où les entreprises et le gouvernement se plaignent de pénurie;
- ▼ véritable saignée dans le secteur manufacturier, particulièrement dans la forêt, le textile et le vêtement;
- ▼ disparition d'emplois de qualité au profit d'emplois de *cheap labor*;
- ▼ négation et menaces des droits à la négociation (Loi 142);
- ▼ absence de véritable politique de l'aérospatiale;
- ▼ signaux de privatisation (santé, transport, municipalités, sociétés d'État);
- ▼ sous-financement des infrastructures;
- ▼ aucun programme de soutien aux travailleurs âgés mis à pied;
- ▼ resserrement des critères d'accès à l'assurance-emploi;
- ▼ fermetures d'entreprises, etc.

## SOMMAIRE

2

SAQ

**LA FTQ MET LE GOUVERNEMENT EN GARDE CONTRE LA PRIVATISATION**

3

JUGEMENT CHAOULLI

**LA FTQ VEILLE AU GRAIN**



4

**SITUER L'ACTION LOCALE ET RÉGIONALE DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION**



MARTINE DODON

6

**COLLOQUE INTERNATIONAL DE LA FTQ MONDIALISER NOS SOLIDARITÉS**

7

**LA CONSTRUCTION DANS LA FTQ**



MARTINE DODON

14

**HAUSSE DE 20% DES DÉCÈS RELIÉS AU TRAVAIL**

**LA FTQ APPELLE À LA MOBILISATION**

16

**FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

**LA LOI SERA MAINTENUE ET BONIFIÉE**

# SAQ, un dossier qui préoccupe la FTQ

LA FTQ RÉAGIT POSITIVEMENT À LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT DE DEMANDER AU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE SE PENCHER SUR CERTAINES PRATIQUES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC. POUR LA FTQ, IL EST CLAIR QUE PLUSIEURS AJUSTEMENTS À LA GESTION ET À LA TRANSPARENCE DOIVENT ÊTRE FAITS. CEPENDANT, LA FTQ MET EN GARDE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC CONTRE TOUTE TENTATIVE DE PRIVATISATION.

**E**n effet, depuis quelques mois, certains lobbies se livrent à une véritable campagne de dénigrement à l'endroit de la SAQ. «*Il est évident qu'un sérieux coup de barre doit être donné, mais attention!*», prévient le président de la FTQ, Henri Massé, «*tous les exemples de privatisation dont nous disposons, particulièrement en Alberta, nous indiquent qu'il y a eu une hausse des prix, une diminution de la qualité des services, une baisse de la sélection réellement disponible sur les tablettes et une diminution des conditions de travail dans l'industrie.*»

## Ce qu'il faut savoir au sujet de la privatisation

En 1993, le gouvernement de l'Alberta a décidé de privatiser la vente d'alcool. Une étude de l'Institut de recherche et d'information socioéconomique révèle que sur une période de cinq ans, l'Alberta a perdu 90 millions de dollars par année:

- ▼ Les prix des produits ont augmenté d'un peu plus de 12 %;
- ▼ Bien qu'en entrepôt 10300 produits sont maintenant disponibles, (un peu plus de 8 000 au Québec), dans les faits, la sélection en magasin a chuté de 50 %. Par exemple, il y a 73 %

moins de marques de vin rouge en magasin depuis la privatisation et 44 % moins de marques de rhum, whisky et vodka;

- ▼ Le salaire horaire moyen des travailleurs est passé de 14 \$/h à 7 \$/h;
- ▼ Au moment de la privatisation, en 1993, près de 1500 travailleurs ont été mis à pied;
- ▼ La privatisation aurait créé à peine 400 emplois depuis 1993;
- ▼ Bon an mal an, la SAQ verse au trésor québécois un dividende de plus de un demi-milliard de dollars;
- ▼ Depuis 1996, la SAQ a versé 7017000\$ au trésor public.

Mais ce n'est pas tout, dans un scénario de privatisation, il faut prendre en considération l'effet négatif d'une diminution des conditions de travail et des salaires du personnel sur les revenus de l'État. Une privatisation, selon le modèle albertain, ferait en sorte de priver le trésor québécois de dizaines de millions de dollars en revenus d'impôts tout en réduisant fortement la consommation de ces mêmes travailleurs.

«*Pourquoi privatiser une société d'État rentable qui rapporte des millions de dollars au trésor public? Poser la question c'est y répondre. Pour la FTQ, c'est NON à la walmartisation de la SAQ*», de conclure Henri Massé.

## 6<sup>e</sup> CONGRÈS TRIENNAL DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ DU SUROÛT

### Un franc succès!

LE CONGRÈS DU 26 NOVEMBRE 2005 A ÉTÉ UN MOMENT IMPORTANT DANS LA VIE DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ DU SUROÛT. UNE TRENTAINE DE DÉLÉGUÉS ET DE DÉLÉGUÉES ET D'OBSERVATEURS PROVENANT D'UNE DIZAINE DE SECTIONS LOCALES AFFILIÉES AUX MÉTALLOS, AUX TCA, AUX TUAC, AU STTP, AU SCFP, AU FNCM-LOCAL 9, À LA FIPOE ET AU SCEP, ONT PARTAGÉ LE BILAN D'ACTIVITÉS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ADOPTÉ UN PLAN D'ACTION TRIENNAL AYANT POUR THÈME: *NOTRE RAPPORT DE FORCE EN ACTION, PRÉSENTS SUR TOUS LES FRONTS.*

**F**ormations, manifestations, les trois dernières années ont été riches en activités et la diversité des réalisations en a surpris plus d'un. L'établissement et la coordination du nouveau réseau de délégués sociaux en Montérégie ont été les points majeurs de ce congrès. Daniel

Champagne, coordonnateur du réseau du CRFTQ du Montréal Métropolitain, a fait le point sur son expérience et Steve Hickey, directeur de Centraide Sud-Ouest, est venu parler de l'entente de partenariat entre la FTQ et Centraide qui a permis l'embauche d'une coordonnatrice dédiée au soutien et au développement du réseau de délégués sociaux en Montérégie (voir texte en page 11). Il a aussi été question des services de la Caisse d'économie des travailleurs du Suroît. La place de la négociation dans le secteur public a retenu l'attention par la mise en scène d'une

courte pièce de théâtre fort appréciée. Et à l'heure de la mondialisation et des nombreuses fermetures d'entreprises rencontrées dans la région, rappelons-nous Huntingdon, les personnes déléguées ont convenu qu'il était primordial de se serrer les coudes et d'adopter un plan d'action et de formation adapté aux nouvelles réalités de notre monde. L'insécurité et les inquiétudes sont grandes mais c'est haut et fort qu'ils ont rappelé que les travailleurs et les travailleuses qu'ils représentent méritent un monde meilleur et que solidaires ils y parviendront.



À l'avant: Marcel Dignard, Métallos 9324, trésorier; Denis Dumouchel, TUAC 501, vice-président; Céline Sauvé, SCFP 2000, secrétaire; Guy Poisson, Métallos 6486, directeur. À l'arrière: Roger Friolet, FNCM-Local 9, directeur; Mario Lebeuf, SCEP 112, vice-président; Daniel Mallette, Métallos 919, président; Lucie Bourgon, SCFP 2244, directrice; Denis Besner, SCFP 2000, directeur; Richard Côté, TCA 4320, directeur; Denis Lanctôt, TCA 750, directeur; Manon Bertrand, Métallos 1004, directrice.

## Le SCFP est dans le vent!



TEL QU'ANNONCÉ DANS LE DERNIER NUMÉRO DU MONDE OUVRIER, LE SCFP LANÇAIT, LE MOIS DERNIER, UNE CAMPAGNE POUR LA NATIONALISATION DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE.

**P**ar le biais de messages radio, de publicités dans les journaux, de dépliants informatifs et autres, les syndicats d'Hydro-Québec veulent alerter la

population sur le fait que le gouvernement Charest abandonne au secteur privé la production d'électricité éolienne. À cet égard, rappelons que le gouvernement avait lancé des appels d'offres en octobre, pour la production de 2000 mégawatts qui s'ajoutent aux 1000 mégawatts déjà prévus.

La campagne nous rappelle que la production d'électricité constitue un bien public, une richesse qui doit profiter à l'ensemble des Québécois et des Québécoises. La décision de nationaliser l'hydroélectricité, en 1962, s'est révélée payante pour notre société. Pourquoi ne pas faire de même avec l'éolélectricité? Pourquoi choisir de laisser passer le train et refuser de devenir des chefs de file dans ce domaine?

Le SCFP estime qu'il faut suivre la voie tracée par Lesage, Lévesque et Bourassa. Ne permettons pas à des entreprises privées, souvent étrangères, de développer cette expertise d'avenir et d'engranger des profits grâce au vent qui souffle sur notre territoire.

Dans toutes les régions du Québec, les militants et les militantes du SCFP vont véhiculer ce message en tenant des points de presse, en organisant des activités de visibilité et en rencontrant les décideurs locaux pour les sensibiliser. Pour que la pression en ce sens soit encore plus forte, les syndicats d'Hydro-Québec invitent tous les membres de la FTQ à visiter le site [www.restonsmaîtrescheznous.qc.ca](http://www.restonsmaîtrescheznous.qc.ca). Ils y trouveront des renseignements complémentaires sur ce dossier et pourront signer, en ligne, une pétition en faveur du contrôle public de l'énergie éolienne.

## Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président : Henri Massé  
Secrétaire général : René Roy  
565, boulevard Crémazie Est  
Bureau 12100  
Montréal, Québec H2M 2W3  
Téléphone : 514 383-8000  
Télécopie : 514 383-8001  
Courriel : [ftq@ftq.qc.ca](mailto:ftq@ftq.qc.ca)  
Portail FTQ : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Rédactrice en chef : Isabelle Gareau  
Collaboration : Alexandre Boulé (SCFP), Carole Clément, Daniel Mallette (CRFTQ-Suroît); Monique Audet, Louis Cauchy, Robert Demers, Johanne Deschamps, Jean Dussault,

Odette Gagnon, Jean Laverdière, André Leclerc, Louise Miller, Gilles Paquette, FTQ.  
Graphisme : Anne Brissette

Photos : Robert Bellerose, Alexandre Boulé, Didier Debusschère, Martine Doyon, Isabelle Gareau, Serge Girard, Sylvie Gladu, Isabelle Lafleur, Jean Laverdière, John Londono  
Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme  
Tirage 60 000 exemplaires  
Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.  
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0700-8783



## COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Syndicat ou organisme \_\_\_\_\_ Section locale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Employeur \_\_\_\_\_

Téléphone Travail ( ) \_\_\_\_\_ poste \_\_\_\_\_ Résidence ( ) \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Nombre d'exemplaires \_\_\_\_\_

## CONSULTATIONS PRÉ-BUDGÉTAIRES

# Les dirigeants de la FTQ rencontrent le ministre des finances

LE MINISTRE DES FINANCES, MICHEL AUDET, A LANCÉ SES CONSULTATIONS PRÉ-BUDGÉTAIRES SUR LE THÈME DE LA DETTE PUBLIQUE. LE 10 FÉVRIER DERNIER, IL RECEVAIT LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, HENRI MASSÉ, AINSI QUE LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, RENÉ ROY.

**P**eu enclins à faire de l'endettement une priorité de réflexion dans la situation actuelle, les dirigeants de la FTQ ont fait valoir que des besoins autrement criants se font sentir: l'appauvrissement des salariés et des salariées de l'État qui ont dû essayer juste avant Noël l'imposition d'un décret tout aussi inacceptable qu'inapproprié, le sous-financement chronique de la santé, de l'éducation et des infrastructures publiques ainsi qu'une véritable saignée des emplois dans des secteurs vitaux pour plusieurs régions du Québec: vêtement et textile, foresterie, bois, pâtes et papier, etc. À ce sombre tableau s'ajoutent aussi les menaces de délocalisations qui se multiplient jour après jour.

La préoccupation de la FTQ, de dire Henri Massé, se résume à un mot: l'emploi. Alors que le secteur manufacturier compte par dizaines de milliers les pertes d'emplois, la création de nouveaux emplois se concentre dans le secteur des services, là où les conditions de travail et les salaires frisent souvent le niveau minimum. Le ministre Audet a d'ailleurs reconnu que les recettes fiscales provenant de l'emploi étaient moins importantes qu'auparavant, malgré un accroissement du nombre d'emplois.

Henri Massé et René Roy ont insisté sur la nécessité pour le prochain budget de mettre de l'avant des

mesures efficaces pour faire face aux secteurs en difficulté: comités de reclassement de la main-d'œuvre, formation professionnelle, programme de soutien du revenu de la main-d'œuvre plus âgée, étalement sur quatre ans de la réduction de 20 % sur le prélèvement de la ressource forestière, etc.

### Coup de barre nécessaire

Un coup de barre est à donner rapidement, ont conclu les dirigeants, c'est maintenant ou jamais l'occasion pour ce gouvernement de se doter d'un minimum de politique de développement économique du Québec.

Aux questions précises du ministre sur la nécessité ou non de déployer des moyens spécifiques pour diminuer la dette, le président de la FTQ a rappelé qu'en 1996 la centrale avait déjà suggéré l'imposition d'une taxe sur les profits des entreprises financières.

Il s'est également prononcé contre le projet du *Manifeste pour un Québec lucide* de détourner une partie des profits d'Hydro-Québec vers le remboursement de la dette: «À la FTQ, a-t-il dit, nous croyons d'abord et avant tout à l'instauration d'une véritable politique énergétique capable de dégager une marge de manœuvre dont une partie pourrait être dédiée à la pérennité du système de santé et de services sociaux du Québec».

## JUGEMENT CHAOULLI

# La FTQ veille au grain

ON S'EN SOUVIENDRA: LE 9 JUIN 2005, LA COUR SUPRÊME DU CANADA ADOPTAIT CE QU'IL EST CONVENU DORÉNAVANT D'APPELER LE JUGEMENT CHAOULLI, PAR 4 VOIX CONTRE 3.

**A**près que le jugement eut provoqué tantôt des applaudissements nourris, tantôt de vives protestations, le gouvernement du Québec a obtenu un moratoire d'un an, au cours duquel il s'est engagé à consulter la population du Québec sur les suites à donner au jugement. La FTQ avait alors évoqué la nécessité de recourir à la clause dérogatoire.

C'est le 16 février dernier que le ministre Couillard a lancé une consultation qui déborde largement la seule question des listes d'attente soulevée par le jugement Chaoulli.



## Le jugement

En quelques mots, le jugement dit que l'interdiction de contracter une assurance privée dans le cas des soins livrés par les médecins non participants au régime d'assurance-maladie du Québec, (moins d'une centaine sur environ 16 000 médecins) doit être levée car contraire à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Cela touche donc les soins de santé normalement assurés par le système public. La conclusion du jugement repose sur le fait que des listes d'attente trop longues mettent en cause la sécurité, l'intégrité et la vie des personnes.

Le document de consultation aborde globalement tout ce qui touche à notre système de santé: la prévention, l'organisation et les modes de prestations des services, la cohérence, la continuité et la complémentarité des services médicaux et hospitaliers, leur qualité, les délais d'attente et les enjeux du financement.

Sur l'arrêt Chaoulli plus particulièrement, le ministre Couillard entend garantir l'accès à certaines chirurgies (genoux, hanches, cataractes) selon des modalités allant jusqu'au recours à des cliniques privées spécialisées, en levant l'interdiction de l'assurance privée pour ces soins mais en maintenant l'équilibre entre les médecins participants et non partici-

pants. Autrement dit, on n'ouvrirait pas les vannes à une privatisation débridée. Mais, dit-on, le diable est dans les détails: la FTQ veillera au grain à chaque étape de la consultation.

Au moment d'écrire ces lignes, la FTQ s'est attelée à la tâche afin de produire un mémoire qui réaffirmera la nécessité de préserver des services publics de qualité, universels, accessibles et gratuits, et qui se prononcera sur l'ensemble des enjeux soulevés dans la consultation: listes d'attente, financement, garantie et qualité des soins. Dès sa présentation en commission parlementaire, la position de la FTQ sera disponible sur demande et sur le portail Internet.

Une chose est certaine, nous prenons acte du fait que le premier ministre Charest, dans son message introductif, affirme

que «notre système public de santé est un de nos plus précieux joyaux et la discussion qui s'amorce a pour but de lui redonner tout son lustre»...

## CENTRE DE TRI DE POSTES CANADA DE QUÉBEC

# Les conservateurs doivent livrer la marchandise

LE DOSSIER DE LA FERMETURE DU CENTRE DE TRI DE QUÉBEC ÉVOLUE ET LES TRAVAILLEURS VEULENT GARDER ESPOIR. LE 8 MARS DERNIER, UN GROUPE DE SYNDIQUÉS DU CENTRE DE TRI A MANIFESTÉ DEVANT LES BUREAUX DU PREMIER MINISTRE JEAN CHAREST À QUÉBEC ALORS QU'IL RECEVAIT SON VIS-À-VIS FÉDÉRAL, M. STEPHEN HARPER. MALGRÉ LE SOUTIEN DE LA MINISTRE

JOSÉE VERNER EN CAMPAGNE ÉLECTORALE, M. HARPER, LORS DE SON POINT DE PRESSE, EST RESTÉ PLUTÔT VAGUE, REFUSANT DE S'ENGAGER FERMEMENT À SAUVER LE CENTRE DE TRI POSTAL ET LES 500 EMPLOIS S'Y RATTACHANT.

**L**es représentants des travailleurs et des travailleuses ont pu rencontrer le ministre des Travaux publics et responsable de Postes Canada, M.

Lawrence Cannon, afin de le sensibiliser à la situation et lui demander de rappeler à l'ordre Postes Canada. Ce dernier s'est engagé à revoir le dossier.

### Opération transparence

Par ailleurs, le Syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes (STTP) lance une campagne nationale, «**l'Opération transparence**» de mars jusqu'en juin pour exiger de Postes Canada davantage de clar-

té. Ainsi, le STTP réclame un débat public sur l'avenir du service postal, un moratoire sur toute fermeture d'installations postales incluant le centre de tri de Québec et exige le dépôt des documents de planification stratégique de Postes Canada.

Enfin, rappelons que les travailleurs du centre de tri de Québec ont remporté une importante victoire en février dernier, alors qu'un arbitre du travail a donné raison au syndicat

qui contestait la validité des avis annonçant la fermeture du centre de tri et la mise à pied des travailleurs. L'arbitre a jugé que les avis n'étaient pas conformes à la convention collective de travail. L'arbitre a suspendu les mises à pied et ordonné à Postes Canada de refaire ses devoirs. Malgré cela, le syndicat reste vigilant et maintient la pression sur Postes Canada ainsi que sur les élus et ministres conservateurs de la région de Québec.

## La FTQ appuie la Ligue des droits et libertés

Certaines des mesures mises en place par les gouvernements américain et canadien, depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001, mettent en péril l'exercice de certains de nos droits d'expression et d'association. Plusieurs membres de la FTQ, notamment dans les secteurs des transports aérien, maritime et routier, sont directement touchés par ces mesures.

Dans ce contexte, et considérant que la Ligue des droits et libertés constitue un bastion essentiel dans une société démocratique qui lutte pour la défense des droits et libertés, c'est avec beaucoup de conviction que la FTQ a donné son appui à celle-ci et invite l'ensemble de ses syndicats affiliés et leurs sections locales à en devenir membres.

Pour plus d'information sur la Ligue des droits et libertés, consultez le site Internet: <http://www.liguedesdroits.ca>



## Former les travailleurs pour une retraite... bien méritée!

DEPUIS 1995, LA SECTION LOCALE 3094 SOULIGNE D'UNE MANIÈRE TOUTE SPÉCIALE LE DÉPART À LA RETRAITE DE SES MEMBRES EN LEUR REMETTANT UNE PLAQUE SOUVENIR DU SCEP DANS UN CADRE PHOTO DE L'USINE OÙ ILS ONT OEUVRÉ.

Cette remise se fait à l'occasion d'un souper auquel prennent part les travailleurs retraités et leur conjointe de même que les membres de l'exécutif et le représentant national du SCEP. Cette pratique a été implantée afin de souligner l'apport des confrères au cours de toutes ces années, non seulement au sein de l'entreprise mais aussi dans la vie syndicale et sociale de leur milieu de travail.

Le moment de la retraite est souvent anticipé et il n'est pas toujours facile de s'adapter. Afin de profiter au maximum de cette nouvelle étape de la vie et de vivre cette importante transition sans trop de problème, la section locale 3094, par son président Alain Anglehart, qui est également formateur pour le Conseil régional FTQ de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, offre la formation *Prendre en main sa retraite*. Cette formation, d'une durée de trois jours, est payée par

l'employeur et est donnée en collaboration avec un autre formateur provenant d'un des conseils régionaux FTQ du Québec. Nous profitons de cette occasion afin de remercier: Denise Gagnon, Diane Raymond, Melvin Marquis, Richard Labossière et Serge Bourgon pour avoir partagé leur expérience de formateur pour la réalisation de ce projet. Le but est d'offrir tous les outils et conseils possibles pour assurer aux membres une meilleure retraite!



**Soirée organisée en février dernier afin d'honorer messieurs Alphonse Boudreau, Jean-Paul Chouinard, Jocelyn Dubé, Jérôme Galarneau, Roger Germain, Réjean Joseph, Maurice Larouche, Patrick Macameau, Léandre Maheux, Gérald Perreault, Victor Perreault, Gilbert Royer et Claude Veillette. Ces derniers ont tous travaillé à l'industrie Norbord inc. division OSB de La Sarre. Lors de cette soirée, les officiers de l'exécutif Alain Anglehart, Ronald Nantel et Sébastien Lévesque ainsi que Renaud Gagné, représentant national, participent activement à la réussite de cette rencontre qui est très appréciée par les travailleurs et leur conjointe.**

## « Là où nous sommes: il va falloir agir! »

C'EST SOUS CE THÈME MOBILISATEUR QUE S'EST DÉROULÉE LA QUATRIÈME RENCONTRE NATIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL QUI A RÉUNI PRÈS DE 100 PERSONNES PROVENANT DE TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC LES 9 ET 10 FÉVRIER DERNIER.

Cette rencontre clôturait la tournée régionale de formation qui a permis d'outiller plus de 125 militants et militantes représentant la FTQ dans les organismes impliqués dans le développement économique, dont les SOLIDE et les Fonds régionaux FTQ.

Dans son mot d'ouverture, le secrétaire général de la FTQ a situé l'action régionale dans le contexte plus global de la mondialisation et de son impact sur nos entreprises et par le fait même sur nos régions.

« De plus en plus, nos entreprises se retrouvent confrontées à une concurrence forcée entre différentes régions du monde. L'industrie du vêtement en est un exemple très connu, mais c'est aussi de plus en plus le cas dans les secteurs technologiques et même dans le secteur minier ainsi que dans les industries liées à la foresterie, où la compétition est de plus en plus grande et où l'on se retrouve aujourd'hui en pleine restructuration pour arriver à garder les emplois en régions. »

Il a ensuite rappelé le rôle majeur joué par la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ dans le développement des régions, et ce, malgré le recul de l'implication des acteurs sociaux suite à l'adoption de la loi 34 qui a confié cette responsabilité aux seuls élus, ce qui avait été au cœur de la précédente conférence.

La conférence avait pour objectifs de faire le point sur les résultats de la tournée régionale en faisant ressortir ce que les régions ont en commun dans leur détermination d'agir dans leurs milieux, puis d'identifier des pistes d'action en développement local et régional pour les prochaines années.

À la suite de la présentation du bilan de la tournée, deux tables rondes ainsi qu'une conférence ont permis d'alimenter les débats dans les ateliers. La première table ronde était composée des vice-présidents qui ont occupé le poste de responsable des régions, soit Guy Cousineau (1985 à 1993) Dyane Raymond (1993 à 2005) et Claude Maltais, qui assume cette

responsabilité depuis 2005. Ils étaient invités à réagir au bilan ainsi qu'aux rapports des ateliers et à indiquer quels sont, selon eux, les grands défis actuels dans le dossier du développement régional. Ils ont tous insisté sur le chemin incroyable qui a été fait par le FTQ au cours des quinze dernières années. Comme conférencier invité, M. Marc-Urbain Proulx, professeur spécialisé en économie régionale a terminé la journée en alimentant la réflexion sur le thème *Comment développer nos régions et territoires dans un contexte de mondialisation*.

Les invités de la deuxième table ronde ont parlé de l'importance de l'implication syndicale. M. Georges-Henri Gagné, maire de Ragueneau (Côte-Nord) et ancien militant syndical, a exposé sa vision de ce qu'est une politique dynamique d'un territoire et il a insisté sur le rôle essentiel des acteurs syndicaux dans l'action territoriale. Puis, M<sup>me</sup> Hélène Zachaib, directrice des Fonds régionaux de la FTQ, a souligné l'importance de se



« Par notre travail, à la FTQ et au Fonds, nous sommes devenus des acteurs incontournables dans le développement économique de toutes les régions du Québec » a affirmé le secrétaire général de la FTQ, René Roy

rapprocher et de raffermir les liens régionaux entre le Fonds et la FTQ. Enfin, Pierre Richard, directeur du Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RÉSO) nous a rappelé les nombreux projets réalisés dans le Sud-Ouest de Montréal grâce aux alliances de tous les acteurs locaux, dont les syndicats de la FTQ.

La rencontre s'est terminée sur un discours très mobilisateur du président de la FTQ, Henri Massé, qui a réaffirmé l'importance de tout ce travail réalisé par les militants et les militantes dans toutes les régions du Québec.



Lucie Clément, conseillère de la FTQ des régions Laurentides et Lanaudière, anime de main de maître les ateliers de ses délégations régionales!



Les formateurs de la tournée régionale: Jean Sylvestre, directeur de la Fondation économique au Fonds FTQ, Esther Désilets, service de l'éducation de la FTQ et Vincent van Schendel, coordonnateur à l'ARUC, Alliance de recherche de l'UQAM et membre du SCFP

# Saignée dans le secteur manufacturier, désindustrialisation du Québec

APPELS PUBLICS, PRESSIONS MINISTÉRIELLES, COMMUNIQUÉS ET CONFÉRENCES DE PRESSE ONT MARQUÉ, DEPUIS AU MOINS TROIS ANS, LES AVERTISSEMENTS DE LA FTQ SUR LA DÉRIVE À LA VITESSE « GRAND V » DU SECTEUR MANUFACTURIER AU QUÉBEC, DANS LES GRANDS CENTRES COMME EN RÉGIONS.

**I**nvariablement, le milieu des affaires, des analystes et le gouvernement clament de leur côté qu'il faut trouver de nouveaux créneaux, faire preuve d'innovation, développer l'expertise dans les services et l'économie du savoir.

Avec son credo de moins d'État dans le développement économique, le gouvernement Charest regarde le corbillard du manufacturier passer tout en se félicitant de la création de milliers d'emplois. Pourtant

même les manchettes des médias, de mois en mois, relativisent cet optimisme gouvernemental : *Création d'emploi: une piètre performance* (Le Devoir, cahier spécial, 25 février 2006), *Le marché du travail ramollit* (La Presse affaires, 11 mars 2006). Qu'en est-il au juste?

Le secteur manufacturier au Québec, c'est (c'était!) 617 000 emplois, soit 16,6 % de l'emploi total en 2005. Or, on l'a amputé de 31 500 postes en 2005, et dans les seuls deux premiers mois de 2006, 6 000 emplois y sont disparus<sup>1</sup>. Toutefois, le taux de chômage est en léger recul au Québec, de 8,4 % à 8,2 %, car 3 100 nouveaux emplois ont été créés en février. Cependant, depuis le début de 2006, Statistique Canada nous apprend que le nombre de jobs est en recul net et que si les chômeurs sont moins nombreux, c'est que 6 700 personnes ont cessé de travailler ou ont abandonné la recherche active d'un emploi.

La réalité c'est que même si les emplois augmentent, c'est à un taux frôlant le salaire minimum, le plus souvent à temps partiel et principalement dans le secteur des services. À tel point que le gouvernement s'en ressent directement dans ses rentrées fiscales.

On perd donc de bons emplois bien rémunérés dans le secteur manufacturier pour de petits emplois apparentés au *cheap labor*. Plus d'une centaine de villes mono-industrielles, dont plusieurs dépendent de l'exploitation de la forêt ou encore du textile (tous se rappellent d'Huntingdon) sont directement menacées. On assiste à un gaspillage éhonté d'une main-d'œuvre compétente au moment même où le gouvernement et des experts nous mettent en garde contre des pénuries de main-d'œuvre soi-disant liées au déclin démographique.

1. La Presse, 11 mars 2006

## Situation alarmante pour les femmes colombiennes



Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, un million de femmes ont été déplacées par le conflit armé qui sévit en Colombie. La majorité d'entre elles sont devenues chefs de familles à la suite d'assassinats, de disparitions de leur conjoint ou d'une rupture causée par ces bouleversements de vie. Le rapport

du Haut-Commissariat note aussi une intensification de la violence sexuelle et une augmentation importante des grossesses chez les adolescentes, dont la majorité sont non désirées. 40 % des femmes mariées ou ayant un conjoint sont victimes de violence conjugale.

Le taux de natalité général est nettement associé au niveau de pauvreté, selon le rapport qui révèle une équation directe entre le niveau « d'iniquité et de pauvreté » et le taux de natalité : « Les femmes les plus pauvres ont deux fois plus d'enfants que les femmes les plus riches ». Par ailleurs, un autre rapport des Nations Unies constate une baisse générale du taux de natalité qu'il attribue à l'usage accru de moyens contraceptifs : entre 1995 et 2005, le taux de naissance est passé de 4,2 à 2,4 enfants par famille. En Colombie l'avortement est toujours illégal. Or, selon des organisations féministes, il se pratiquerait plus de 350 000 avortements clandestins par année, dont 10 % se termineraient par la mort de la mère.

Cette situation est très préoccupante et interpelle la FTQ qui mènera, au cours des prochains mois, une campagne de sensibilisation auprès de ses membres et de solidarité envers le peuple colombien.

## LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FTQ

### Solidaires des confrères de Lebel-sur-Quévillon

LES QUELQUE 150 PERSONNES DÉLÉGUÉES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FTQ SONT SORTIES DANS LES RUES EN FÉVRIER DERNIER AFIN D'APPUYER LES 425 TRAVAILLEURS EN LOCK-OUT DE L'USINE DE PÂTE DE LA COMPAGNIE DOMTAR DE LABEL-SUR-QUÉVILLON QUI REFUSENT DE BAISSER LES BRAS.



**D**epuis le début du mois de février, les travailleurs se relaient devant le siège social de la Domtar au centre-ville de Montréal pour faire connaître à l'employeur leur mécontentement. Le 24 novembre dernier, alors que les parties étaient en négociation dans le but de renouveler la convention collective de travail, la direction de Domtar a décidé de fermer l'usine de Lebel-sur-Quévillon.

Ainsi, jour après jour, le matin, le midi et en fin d'après-midi, les travailleurs de la Domtar de Lebel-sur-Quévillon font du piquetage devant le siège social de l'entreprise à Montréal afin de manifester leur mécontentement et rappeler aux dirigeants que les 425 travailleurs et leurs familles attendent un règlement satisfaisant de leur convention collective.

## La réforme de la loi électorale et la FTQ

DEVANT LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SPÉCIALE SUR LA LOI ÉLECTORALE QUI A EU LIEU LE 9 MARS DERNIER, LA FTQ S'EST PRONONCÉE EN FAVEUR D'UNE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN.

**C**ontrairement à l'avant-projet de loi qui propose 77 députés de circonscriptions et 50 députés de liste, la FTQ suggère l'élection de 100 députés de circonscriptions (au lieu de 125 comme présentement) et l'élection de 30 députés provenant des listes de candidats soumises par les formations politiques.

Pour la FTQ, le maintien d'un plus grand nombre de circonscriptions vise à éviter de se retrouver, plus souvent

qu'autrement, avec des gouvernements minoritaires risquant ainsi de mettre en péril la stabilité gouvernementale.

Dans la proposition gouvernementale, une formation politique doit obtenir au moins 15 % du vote pour faire élire un de ses candidats de liste. La FTQ veut plutôt que ce pourcentage soit fixé à 5 %. À 15 %, un tiers parti n'a à peu près aucune chance de faire élire un de ses représentants.


Cette proposition peut sembler timide aux yeux de certains, mais elle se veut surtout prudente et sage. Après deux ou trois élections, il sera toujours temps de bonifier la réforme si nécessaire. Cette réforme doit aussi obtenir l'approbation de la population par la voie d'un référendum.

# Colloque international pour les droits humains et la protection sociale

LA FTQ TIENDRA, LES 1<sup>er</sup> ET 2 MAI PROCHAIN, UN COLLOQUE EN SOLIDARITÉ INTERNATIONALE QUI S'INSCRIT EN CONTINUITÉ DE LA RÉFLEXION AMORCÉE DEPUIS LE DÉBUT DE LA DÉCENNIE, NOTAMMENT LORS DU SOMMET DES PEUPLES À QUÉBEC, DU CONGRÈS DE LA FTQ EN 2001 ET DU COLLOQUE SUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN 2004.

COLLOQUE EN SOLIDARITÉ INTERNATIONALE  
POUR LES DROITS HUMAINS ET LA PROTECTION SOCIALE

## Mondialiser nos solidarités



FTQ Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec  
MONDIALISATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

ANNE BRISSETTE

Dans ce cadre, diverses activités, plénières, conférences et ateliers seront organisés autour d'enjeux majeurs tels: le droit à l'emploi, le droit d'association, l'accès à la santé et à l'éducation et la non-discrimination.

La situation actuelle nous oblige de plus en plus à lutter contre l'exclusion et à mondialiser nos solidarités en matière de défense de droits fondamentaux, de protection sociale et de développement d'emplois de qualité. En effet, dans le contexte de libéralisation des marchés et sous prétexte d'une compétition mondiale, les acquis sociaux des dernières décennies sont sans cesse réduits, notamment sous la menace des délocalisations d'emplois dans des régions où le droit à un travail décent n'est pas appliqué.

Les phénomènes d'exclusion et de marginalisation sociale sont en expansion partout dans le monde. Les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent,

les attaques aux droits fondamentaux au travail tels le droit d'association et de négociation collective, la précarisation de l'emploi, les coupures des services publics se font trop souvent, au Nord comme au Sud, sur le dos des populations.

Cette rencontre se veut donc un moment privilégié de poursuivre la réflexion, de mettre en commun les initia-

tives syndicales sur le plan international, de développer des alliances et de maximiser la portée des interventions de la société civile, ici et ailleurs.

Pour plus d'information ou pour inscription (50\$), veuillez contacter Ginette Dionne à la FTQ par téléphone au 514 383-8041 ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

[gditionne@ftq.qc.ca](mailto:gditionne@ftq.qc.ca)



## La fierté d'apprendre... soulignée pour une 4<sup>e</sup> année!

DU 1<sup>er</sup> AU 7 AVRIL 2006 SE TIENDRA, DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC, UN GRAND RENDEZ-VOUS QUI HONORE LES MILLE ET UNE FAÇONS D'APPRENDRE. LE QUÉBEC N'EST PAS LE SEUL ENDROIT DANS LE MONDE OÙ SE TIENT UN TEL ÉVÈNEMENT: PLUS DE 40 PAYS DÉDIENT UN MOMENT DANS L'ANNÉE POUR CÉLÉBRER LES ADULTES EN FORMATION ET RECONNAÎTRE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE.

Lors de la *Semaine québécoise des adultes en formation*, la FTQ s'associe aux autres partenaires (groupes communautaires et syndicaux, institutions d'enseignement, entreprises) pour mettre en valeur les expériences des adultes et la diversité des divers lieux d'apprentissage.

**DES SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION**  
1 au 7 avril 2006

## Comprend-on les liens entre l'organisation du travail et les problèmes de dépendance ?

LES AFFILIÉS QUI SIÈGENT AU COMITÉ FTQ SUR L'ALCOOLISME, LES TOXICOMANIES ET LES AUTRES DÉPENDANCES S'INQUIÈTENT DEVANT LA MONTÉE DES PROBLÈMES PERSONNELS QUE VIVENT DE PLUS EN PLUS DE MEMBRES DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL: ABSENCES POUR MALADIE PROLONGÉE, PROBLÈMES DE DÉPENDANCE AUX DROGUES, À L'ALCOOL OU AU JEU, TENSIONS FAMILIALES, VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL.

Ces problèmes peuvent être trop rapidement jugés comme étant uniquement liés aux conditions de vie de la personne. Pourtant, plusieurs études tendent à prouver les liens entre une organisation malsaine du travail et les stratégies de défense déployées par un individu pour se protéger de ces « agressions » quotidiennes. La résistance s'exprime différemment chez chacun d'entre nous afin de maintenir un équilibre de santé mentale: on se détend comme on peut en espérant que l'environnement s'améliorera. Mais cet état d'équilibre peut

parfois se briser et la maladie apparaît; on parle alors d'épuisement professionnel, de dépression situationnelle, de dépendance à une substance.

### Une approche globale et une prise en charge syndicale

Le Comité suggère une approche décloisonnée pour répondre aux besoins d'appui des membres: ces problèmes trouvent leur source dans les composantes de l'organisation du travail et trouveront leurs solutions dans ces mêmes composantes. Les horaires de travail, le manque de reconnaissance, les surcharges de travail, la dés-humanisation des milieux de travail sont souvent pointés du doigt par les personnes ayant vécu des problèmes. Conséquemment, ces éléments de l'organisation du travail concernent non seulement le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales, mais aussi les exécutifs, les membres des comités de santé et sécurité, les comités de condition féminine et souvent au premier chef, les délégués syndicaux et les déléguées syndicales. La FTQ entend favoriser le dialogue entre tous ces agents de changement syn-

dicaux lors d'un colloque qui devrait avoir lieu au début 2007.

### L'enjeu des assurances collectives

En arrière plan de ces problématiques, on retrouve l'augmentation des primes d'assurances collectives et les contrôles de plus en plus resserrés des compagnies d'assurances sur les membres. Certains syndicats locaux ont pris les devants et rencontrent régulièrement l'employeur sur ces questions. L'enjeu n'est plus à ce moment-là l'augmentation des primes mais plutôt la prévention. En effet, si l'on veut réduire le nombre d'absences et ne pas tomber dans les contrôles excessifs (test de dépistage de drogues ou exigence de billets de médecin et d'expertise médicale à outrance), il faut réduire les risques. On retrouve ici tout le sens du slogan bien connu *Réduire les problèmes à la source*. Notre regard se posera donc de plus en plus sur le mental autant que sur le physique. Des pratiques syndicales à suivre et à multiplier !



# La construction dans la FTQ

## LA FTQ-CONSTRUCTION... UN ACTEUR DE CHANGEMENT SOCIAL!

ILS FONT PARTIE DE LA SOCIÉTÉ, NOUS LES CÔTOYONS AU RESTAURANT, AU CINÉMA DANS LA RUE MAIS LA MAJORITÉ DES GENS ONT UNE IMAGE DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION QUI EST TRÈS LOIN DE REFLÉTER LA RÉALITÉ.

«C'est systématique, explique Richard Goyette, directeur général adjoint de la FTQ-Construction. À toutes les fois que j'amène un journaliste sur un chantier de construction, il est très étonné des gens qu'il rencontre et du climat de travail qui existe.

«Les gens, à tort, ont souvent une perception diabolisée des travailleurs de la construction. Comme s'il y avait 140 000 hors-la-loi en puissance, c'est le bassin de travailleurs de la construction au Québec. On ne pourrait pas vivre avec 140 000 bums en liberté», ironise Richard Goyette.

Le Monde ouvrier a voulu découvrir un autre aspect de ces travailleurs, trop souvent malmenés dans l'imaginaire québécois et qui, sur le terrain, ont pourtant une implication importante dans leur milieu.

### DES INITIATIVES LOCALES QUI CHANGENT LE MONDE...

Banques alimentaires, berlingots de lait, diabète juvénile, itinérance, centre de soins palliatifs, centre pour adolescentes, les causes épousées par les syndicats FTQ de la construction sont nombreuses et variées. «Les gens s'impliquent par initiatives locales. Nos structures sont très décentralisées, les gens travaillent beaucoup avec les représentants des milieux; les syndicats locaux avec les partenaires communautaires de leur région», explique Richard Goyette.

Les travailleurs de la construction ont toujours

été près des gens par culture et par moeurs: «En période de récession, nos gens passent par le chômage, ils sont très empathiques, très sensibles aux difficultés vécues par les autres de la communauté, prêts à donner un coup de main et très peu enclins à publiciser ces initiatives», de dire Richard Goyette.

La Maison Victor-Gadbois est un bel exemple du travail de collaboration qui a donné des résultats incroyables dans la ville de Saint-Mathieu-de-Beloeil. La Maison Victor-Gadbois offre gratuitement des soins palliatifs spécialisés à des malades de 18 ans et plus, atteints de cancer en phase terminale afin de contribuer à une qualité de vie, dans la dignité, jusqu'à la fin.

Les syndicats de la construction affiliés à la FTQ ont été nombreux à répondre à l'appel afin de réaliser, bénévolement, une corvée de construction pour la réalisation de cette résidence. Plus de 450 hommes ont répondu à l'appel lancé afin de fournir la main-d'œuvre. Cette collaboration se poursuit encore aujourd'hui par des activités de financement auxquelles participent les syndicats de la FTQ-Construction.

Les travailleurs de la FTQ-Construction ont participé bénévolement à une œuvre similaire au Lac-Saint-Jean. Un autre projet d'envergure est tout près de voir le jour dans la région de Lanaudière. L'accueil Bonneau, bien connu à Montréal grâce à sa salle à manger située dans le centre-ville, a voulu élargir son intervention et possède maintenant quatre résidences à Montréal qui offrent un toit à 166 locataires. Le 1<sup>er</sup> avril prochain, une corvée débutera afin de construire, à l'Assomption, un pavillon offrant des chambres pour de courts séjours à la cam-



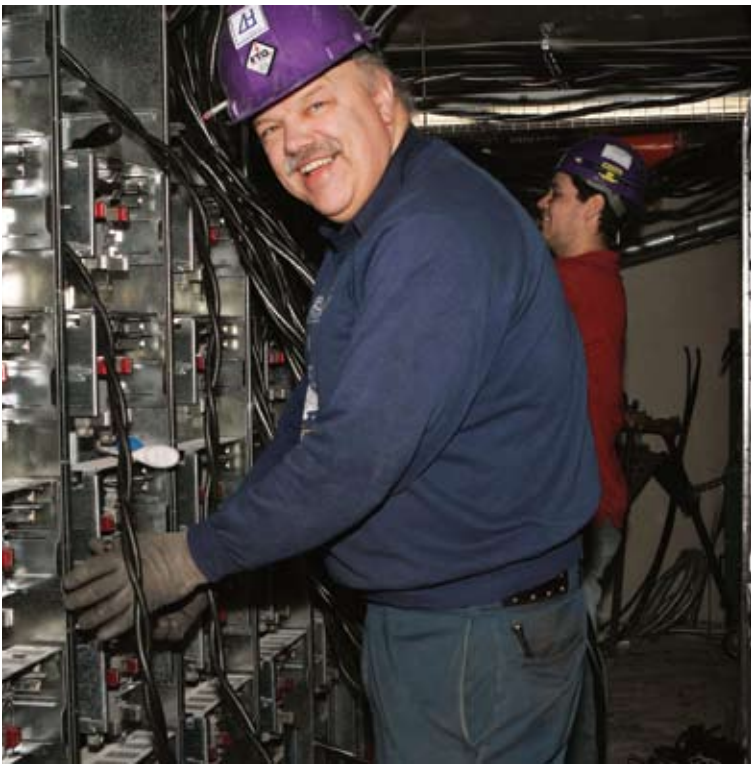
pagne pour ses locataires de la ville. Activités de plein air, jardinage, agriculture, plusieurs activités seront ainsi offertes aux itinérants de la ville venus se ressourcer à la campagne.

Les travailleurs de la construction de la FTQ seront encore une fois au rendez-vous pour offrir la main-d'œuvre ainsi que certains matériaux à ce projet unique.

Des projets communautaires, des initiatives locales qui font découvrir une autre facette de ces travailleurs souvent perçus comme des durs à cuire. Vous avez dit gros bras?



PHOTOS MARTINE DOTON



PAR-DELÀ LES PRÉJUGÉS ET LES LIEUX COMMUNS TROP SOUVENT VÉHICULÉS DANS L'IMAGERIE POPULAIRE ET, MALHEUREUSEMENT, DANS CERTAINS MÉDIAS QUI RENVOIENT DE LA CONSTRUCTION L'IMAGE DES GROS BRAS MAL ÉQUARRIS ET BOUGONS, LA CONSTRUCTION DANS LA FTQ RIME PLUTÔT AVEC TRAVAIL VALORISANT, IMPLICATION SOCIALE ET SOLIDARITÉ.

### QUAND LE BÂTIMENT VA, TOUT VA...

La construction au Québec, c'est 140 000 travailleurs et plus de 21 000 employeurs. Un emploi sur 25 au Québec se trouve dans l'industrie de la construction qui génère plus de 30 milliards de dollars annuellement dans l'économie québécoise. La construction, c'est aussi 26 métiers et 32 occupations dont les travailleurs sont fiers.

Mais la construction, c'est également une industrie soumise aux aléas de la conjoncture économique, qui connaît un important roulement de main-d'œuvre, du chômage, des emplois saisonniers et régionaux. D'où l'importance d'assurer une voix forte aux travailleurs de la construction à l'intérieur de syndicats de métiers où ils se reconnaissent, regroupés sous le chapeau de la FTQ-Construction.

### UNE PRÉSENCE PARTOUT AU QUÉBEC

Qu'on soit grutier, carreleur, charpentier-menuisier, électricien ou autre, on est appelé à se retrouver à un moment ou l'autre en région et partout la FTQ-Construction est présente avec ses services, sa représentation, son engagement à assurer au travailleur l'exercice de son emploi dans la dignité et le respect de sa santé et de sa sécurité autant sur le plan physique que psychologique, avec un revenu décent.

### DES VALEURS COMMUNES

La FTQ-Construction et la FTQ, la plus grande centrale syndicale québécoise avec plus de un demi-million de membres, partagent des valeurs communes. Elles reconnaissent et prônent que toute personne est en droit d'exiger que la société dans laquelle elle évolue et dont elle participe à son édification, permette à ses membres de bénéficier de services de qualité en matière d'éducation et de formation, de santé, de la sécurité du revenu et se dote de tout autre régime revêtant une mission à caractère social ayant pour but d'améliorer sa qualité de vie et celle de ses concitoyens.

Pour y arriver, la FTQ constitue un formidable outil de représentation politique et d'action pour concrétiser ces valeurs dans les faits par l'adoption de lois ou de règlements, par des campagnes de sensibilisation, par sa participation aux grands débats de société aux côtés de ses syndicats affiliés.

La FTQ, c'est aussi des centaines de milliers de travailleurs et de travailleuses qui se côtoient, qui se parlent, qui échangent pour trouver des solutions communes, pour exercer une réelle solidarité au quotidien. Des exemples de cette solidarité, on pourrait en donner des centaines, mais qu'il suffise d'en rappeler quelques-uns qui tracent un portrait de ce que ça veut dire la construction dans la FTQ.





## SOLIDAIRES CONTRE LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS

«M. le président, si une municipalité s'avise de privatiser ses activités comme certaines menacent de le faire en enlevant de la job à nos confrères cols bleus syndiqués au Syndicat canadien de la fonction publique, qui fait également partie de la FTQ, il n'est pas question que les membres de la FTQ-Construction jouent aux scabs et fassent la job à la place des cols bleus. Je vous le garantis, M. le président».

Cette intervention de Jocelyn Dupuis, directeur général de la FTQ-Construction, au dernier congrès de la FTQ, intervention aussitôt reprise par le président de la FTQ-Construction, Jean Lavallée, donne bien la mesure de cette solidarité dans l'action, du pragmatisme qui caractérise la FTQ.

## SOLIDARITÉ ET DIGNITÉ HUMAINE

Cette position ferme de la FTQ-Construction s'inscrivait en droite ligne avec le pacte de solidarité adopté par la majorité des syndicats de la FTQ en marge des attaques du gouvernement Charest contre l'article 45 du Code du travail



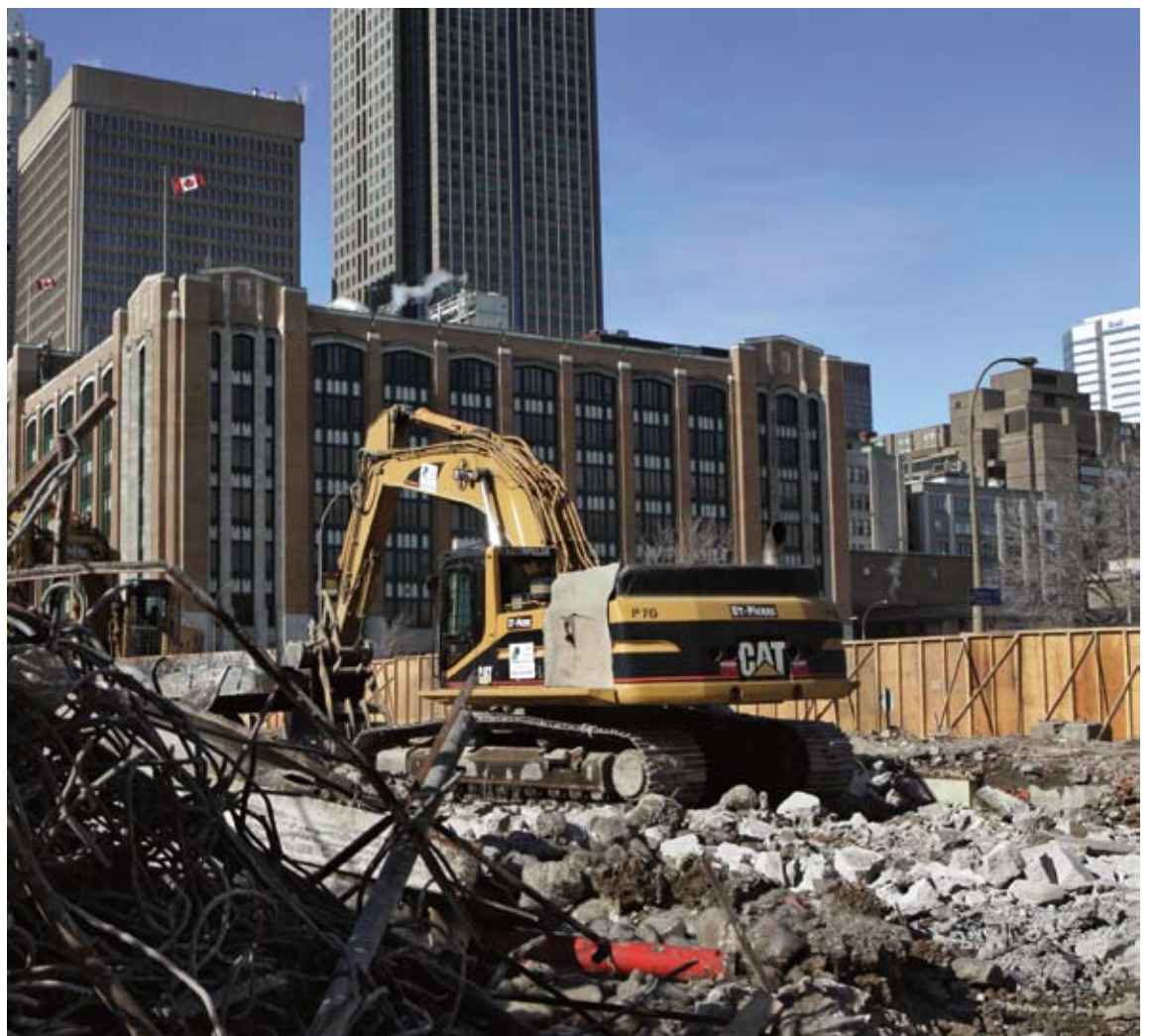
(sous-traitance) et des menaces de privatisation, notamment par le biais de partenariats public-privé.

Certains avancent que les travailleurs de la construction pourraient bénéficier de cette sous-traitance favorisée par les modifications apportées à l'article 45. «Jamais sur le dos de travailleurs qui perdraient leur gagne-pain dans l'opération. C'est plus qu'une question de solidarité, c'en est une de dignité humaine», assurent les dirigeants de la FTQ-Construction.

## UNE PRÉOCCUPATION COMMUNE : SERVIR LE PUBLIC

Qui ne se souvient du fameux verglas de l'hiver 1998. En quelques jours, les lignes de transport et le réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec subissaient les assauts d'une charge excessive de glace. Des centaines de milliers de domiciles, d'entreprises et de services publics essentiels se voyaient alors privés d'électricité. La situation était particulièrement dramatique en Montérégie et sur l'île de Montréal où on craignait même pour l'approvisionnement en eau.

«Ce n'était certainement pas le temps de discuter de la couleur des murs alors que la maison brûlait. La coopération et la complémentarité entre les monteurs de ligne d'Hydro (membres de la section locale 1500 du SCLP) et les travailleurs de la FTQ-Construction (membres de la FIPOE et de la section locale 1676) a été exemplaire.



SUITE EN PAGE 10

« La seule préoccupation des travailleurs des deux syndicats, tous deux affiliés à la FTQ, était de rétablir le courant et sécuriser ainsi les familles tout en s'assurant du bon fonctionnement des services publics essentiels. La coopération de nos syndicats et de ceux de la FTQ-Construction, sous le chapeau de la FTQ, s'est poursuivie à plusieurs reprises dans le respect des particularités des uns et des autres », a souligné Charles Paradis, coordonnateur des syndicats SCFP chez Hydro-Québec.

## LA MACHINERIE DE PRODUCTION

Des zones d'ombre ont longtemps existé sur la responsabilité et la juridiction des différents syndicats et corps de métier en regard de la machinerie de production. Ces ambiguïtés faisaient souvent l'affaire d'employeurs qui y voyaient une occasion de rogner sur les dépenses. Il a fallu que les syndicats de la FTQ, de la construction et des secteurs industriels et manufacturiers échangent et se concertent pour bien établir les responsabilités de leurs membres respectifs.

Seule une organisation comme la FTQ, décentralisée et respectueuse de l'autonomie de ses affiliés, pouvait permettre de dénouer l'impasse et de présenter un front uni sur cette question. Encore aujourd'hui, les contacts sont presque quotidiens entre les syndicats affiliés dans les secteurs industriel et manufacturier et la FTQ-Construction pour valider les juridictions respectives dans tel ou tel cas. De puissants liens se sont ainsi tissés. C'est ça aussi la construction dans la FTQ.

## À L'AVANT-GARDE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

La maxime dit qu'à quelque chose malheur est bon. Ainsi, alors que l'industrie de la construction ne regroupe que 4% de la main-d'œuvre active, bon an mal an on y déplore quelque 20% du total des décès liés au travail. Est-ce cette comptabilité tragique qui fait que la FTQ-Construction fait figure de véritable avant-garde en formation en santé et sécurité, en prévention, en surveillance des employeurs

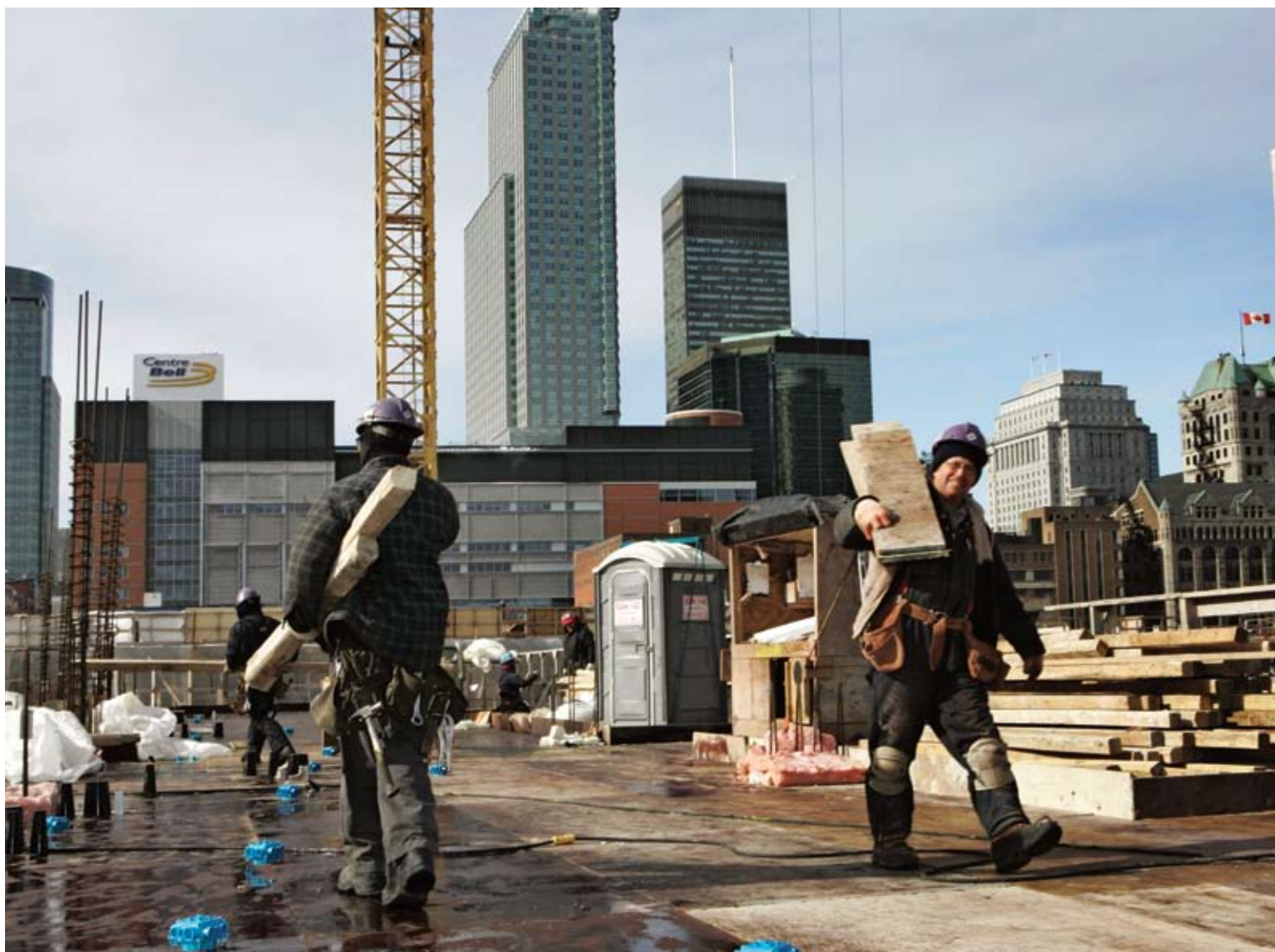
qui cherchent à tourner les coins ronds au détriment de la santé et de la sécurité des travailleurs? La réputation de la FTQ-Construction en santé-sécurité déborde son cadre, c'est l'ensemble des syndicats de la FTQ qui bénéficie de cette véritable expertise.

## LA VOIX DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION AU QUÉBEC A DÉJÀ 25 ANS

Comme le rappelle Jean Lavallée, président de la FTQ-Construction, 2006 est une année particulière car elle marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de la FTQ-Construction. « Ce projet de construire au Québec une association syndicale libre de toute attache étrangère pour l'ensemble des travailleurs de la construction ayant choisi d'appartenir à une centrale syndicale regroupée en métiers, spécialités et occupations ».

La FTQ-Construction, tout comme la FTQ, outre des gains importants au niveau de l'amélioration des conditions de travail et de vie de ses membres, a participé à l'ensemble des débats qui auront animé la société québécoise ces 25 dernières années. De concert avec la FTQ, la FTQ-Construction a été de toutes les tribunes afin d'améliorer divers régimes sociaux (assurance-emploi, régimes de retraite, etc.), tout en participant aux débats sur la question nationale, aux luttes pour conserver un État qui intervient en matière de développement économique et fournit des services de qualité à la population.

La FTQ-Construction est une partie essentielle de la FTQ, elle contribue à faire de notre centrale la principale voix des travailleuses et des travailleurs du Québec. C'est jeune, 25 ans, longue vie à la FTQ-Construction!



## La FTQ, partenaire engagé en solidarité internationale

C'EST AVEC BEAUCOUP DE FIERTÉ ET DE CONVICTION QUE LA FTQ, LE SCEP ET LES TCA-QUÉBEC SE SONT ASSOCIÉS AU DOCUMENTAIRE *MÈRES COURAGE*, UNE ŒUVRE ENGAGÉE ET BOULEVERSANTE SUR LES FEMMES DU RWANDA QUI PORTENT, À BOUT DE BRAS, LA RECONSTRUCTION DE CE PAYS À LA SUITE DU GÉNOCIDE DE 1994.

**V**éritables modèles de résilience, les femmes que nous découvrons dans ce documentaire offrent un témoignage poignant des violences vécues et de la force puisée dans la solidarité et l'entraide pour surmonter ces événements tragiques, rebâtir ce pays et inculquer des valeurs de paix, de persévérance et d'égalité entre les sexes aux générations suivantes.

Ce projet s'inscrit tout à fait dans le sens du travail effectué au quotidien par la FTQ et ses syndicats affiliés dans les dossiers d'éducation, de condition féminine et de solidarité internationale, notamment par le financement de programmes de formation dans des pays en voie de développement dont le Rwanda, plusieurs pays d'Afrique francophone et Haïti.

Le documentaire *Mères courage* est disponible au Centre de documentation de la FTQ. Pour vous le procurer, au coût de 20\$, contactez Isabelle Reny par téléphone au 514 383-8025 ou par courrier électronique à l'adresse suivante: [ireny@ftq.qc.ca](mailto:ireny@ftq.qc.ca)



SYLVIE GLADU

# Pour une réelle égalité, toujours engagées !

UNE DÉLÉGATION DE MILITANTES DE LA FTQ A PARTICIPÉ, LE 8 MARS DERNIER AU CHIC RESTO POP, À UN PETIT-DÉJEUNER ORGANISÉ PAR LE COLLECTIF DU 8 MARS AFIN DE SOULIGNER, EN PRÉSENCE DE NOMBREUSES MILITANTES ET TRAVAILLEUSES, LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES.

**L**a porte-parole du Collectif du 8 mars et présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Michèle Asselin, a profité de cette tribune pour rappeler que malgré les progrès, les femmes vivent encore trop d'inégalités, de pauvreté, de violence, de précarité d'emploi, etc.

### Revendications québécoises : des réponses qui tardent

Concernant les revendications québécoises qui ont été formulées dans le cadre des activités de la Marche mondiale des femmes en 2005, la porte-parole, Michèle Asselin, a souligné que face à la faiblesse de l'engagement gouvernemental, le mouvement des femmes du Québec demeure mobilisé et maintient sa détermination à obtenir des réponses adéquates.

### La vigilance : toujours nécessaire

« Dans le contexte actuel, la poursuite de nos luttes féministes demeure un enjeu fondamental, incontournable.

ble. Nous poursuivons notre engagement et demeurons mobilisées pour la défense de nos droits et de nos acquis! », a affirmé Michèle Asselin.



PHOTOS ISABELLE GARCAU

Des militantes et des travailleuses FTQ au Chic Resto Pop pour le petit-déjeuner soulignant la Journée internationale des femmes

Le Collectif du 8 mars est toujours engagé :

- ▼ pour obtenir enfin l'autonomie et la sécurité économique des femmes;
- ▼ pour mettre fin aux violences envers les femmes;
- ▼ pour la défense des droits des femmes migrantes, des réfugiées et des immigrantes;
- ▼ pour assurer le respect des droits du travail et le respect des droits syndicaux;
- ▼ pour atteindre enfin l'équité salariale;
- ▼ pour l'avènement d'une politique de conciliation famille-travail;
- ▼ pour le maintien du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine et de leur mission spécifique.



La journaliste Anne-Marie Dussault et la porte-parole du Collectif du 8 mars et présidente de la FFQ, Michèle Asselin

## La légende des téléphonistes, ces voix qui sourient

LA FTQ A TOUJOURS ACCORDÉ SON SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS ET AUX TRAVAILLEUSES DE BELL ET CE, DÈS LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE SYNDICALISATION. POUR GARDER VIVANTE L'HISTOIRE DE CES FEMMES, ELLE REND DISPONIBLE AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA FTQ LE FILM *LE FANTÔME DE L'OPÉRATRICE*.



**U**ne main d'œuvre invisible a traversé le XX<sup>e</sup> siècle, celle des téléphonistes. *Le fantôme de l'opératrice* les révèle dans un film de montage absolument unique, créé essentiellement

à partir d'une centaine de films produits entre 1903 et 1989 pour des compagnies de téléphones d'Amérique. Ce documentaire fait ressortir de l'ombre ces films

industriels inédits restés en marge de l'histoire du cinéma.

Découvrez la transformation du travail des téléphonistes au fil du temps, en passant par les changements technologiques jusqu'à l'ère de l'informatique pour aboutir à la quasi disparition de ces voix qui sourient. Cette œuvre nous fait aussi découvrir, à travers l'histoire des téléphonistes, celle des femmes sur le marché du travail.

Pour vous procurer le film au coût de 30\$, contactez Isabelle Reny au Centre de documentation de la FTQ par téléphone au 514-383-8025 ou par courrier électronique à l'adresse suivante: [ireny@ftq.qc.ca](mailto:ireny@ftq.qc.ca)

## NOUVEAU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

### Des réponses en ligne aux questions les plus fréquentes

Les séminaires donnés par la FTQ, à la demande du Comité de la condition féminine, sur le nouveau régime d'assurance parentale ont connu un véritable succès... et pour cause! Plus généreux envers les travailleuses et les travailleurs et offrant plus d'options que l'ancien, le nouveau régime en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 soulève beaucoup de questionnements auprès des personnes déléguées et des membres.

Calcul des prestations, congé de paternité, retrait préventif de la travailleuse enceinte, grossesses successives, partage des prestations, voici quelques exemples des questions le plus souvent posées lors des séminaires et dont vous trouverez réponse sur le site Internet de la FTQ à l'adresse suivante: [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Merci beaucoup à l'équipe de la condition féminine ainsi qu'à Marc Bellemare, conseiller régional FTQ-Estrie et Johanne Vaillancourt, vice-présidente FTQ pour leur précieuse collaboration.



# Notre histoire syndicale

FIGURES DU MOUVEMENT OUVRIER

## Il y a soixante ans arrivait à Montréal Rose Pesotta (1896-1965), midinette, organisatrice et anarcho-syndicaliste

### Montréal, août 1936...

L'an prochain, ce sera le 70<sup>e</sup> anniversaire de la fameuse grève des midinettes de 1937. Nous aurons l'occasion d'y revenir en cette année 2007, qui marquera simultanément le 50<sup>e</sup> anniversaire de la FTQ, le 70<sup>e</sup> de la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ-CMTC) et le 55<sup>e</sup> de la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ-CCT)... sans oublier le 50<sup>e</sup> de l'épique grève de Murdochville!

Revenons en 1934. À la demande du président David Dubinsky de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD), Bernard Shane quitte Chicago pour Montréal afin d'y réorganiser les tailleurs de manteaux. Il y réussit en déclenchant une grève éclair, et arrache un premier contrat collectif, y incluant l'atelier d'union fermé, en menaçant les patrons d'une grève générale.

Shane emprunte fréquemment la rue Sainte-Catherine, de l'hôtel Pennsylvania où il loge, au restaurant Balkan, près de Bleury, pour y rencontrer des militants en trempant un bagel de la veille dans un café bien fort.

« Par les fenêtres grillagées des ateliers, je pouvais voir les lampes de 40 watts suspendues en rangée au-dessus des longues tables de travail. Et j'imaginai à l'intérieur les jeunes filles courbées sur leurs machines, affairées, luttant contre le temps. Une robe, 15 cents; quatre robes, 60 cents. »

Il faut organiser les midinettes!

### « Des communistes, des étrangers et des bandits américains... »

La partie ne sera pas facile. Mais Shane pourra compter sur une organisatrice hors-pair, Rose Pesotta, vice-présidente de l'UIOVD, qui mènera une campagne d'une fine stratégie syndicale auprès de jeunes filles francophones et catholiques que l'on disait impossibles à syndiquer.



En 1942, Rose Pesotta quitte son poste en déplorant la sous-représentation des femmes à l'exécutif d'un syndicat au membership à 85 % féminin.

« Durant la campagne de syndicalisation, Rose Pesotta a innové en entreprenant une série d'émissions de radio visant à faire connaître l'action syndicale. Elle a embauché du personnel francophone ou bilingue, dont la majorité était des femmes, fait traduire les discours syndicaux dans la langue des travailleuses et organise des fêtes et des bals, notamment pour célébrer la Sainte-Catherine, fête très populaire au Québec... Elle parvient, par sa détermination et ses méthodes originales, à syndiquer une main-d'œuvre restée jusqu'à présent en marge de l'action syndicale. »<sup>1</sup>

La Guilde des manufacturiers réclame la déportation de Shane et Pesotta, qu'elle qualifie de « communistes, d'étrangers et de bandits américains ». Le clergé n'est pas en reste. Il tente de bloquer la syndicalisation avec la mise sur pied d'un syndicat-bidon, la Ligue catholique des ouvrières des industries de l'aiguille, lequel s'empresse de demander au gouvernement Duplessis la déportation immédiate des étrangers communistes et l'arrestation des dirigeants de l'UIOVD.

### Rose Pesotta, une vie syndicale bien remplie

Rose Pesotta est née à Derazhnya, en Ukraine, le 20 novembre 1896. Son père, Itsaak Peisoty, est un marchand de grains prospère, et un intellectuel de la communauté juive locale. Elle

apprend le russe et l'hébreu, et fréquente l'école privée pendant deux ans.

En 1913, à 17 ans, elle gagne New-York, où elle joint la section locale 25 de l'UIOVD. Elle devient organisatrice syndicale salariée en 1933 et est élue vice-présidente l'année suivante.

Elle adopte alors des convictions anarchistes et se lie d'amitié avec Emma Goldman.

Son rôle fut déterminant dans la victoire des 5000 midinettes de Montréal en 1937. Elle mit fin à son travail d'organisatrice en 1942 et retourna travailler en atelier. Elle reprochait à son syndicat d'avoir refusé d'élire plus d'une femme à la fois aux postes de vice-présidence, malgré

un membership à 85 % féminin.

Elle continua à écrire pour le journal de l'UIOVD, et publia, en 1944, un livre autobiographique relatant sa vie syndicale, *Bread upon the roses*, dont le chapitre 25 porte sur la campagne de 1937 à Montréal. On peut facilement le trouver gratuitement sur internet.

Elle continua à être active dans diverses organisations démocratiques et luttes politiques avec l'UIOVD. Le 7 décembre 1965, elle meurt des suites d'un cancer à l'âge de 69 ans.

Au fil des fusions, l'UIOVD est devenue UNITE-HERE, un syndicat toujours affilié à la FTQ.

### En souvenir de Rose Pesotta

Dans le quartier Rosemont/Petite-Patrie, un tout petit parc dit « de détente » de 0,1 hectare, porte le nom de Rose Pesotta. Mince reconnaissance pour celle qui nous a laissé bien plus qu'on ne puisse le penser.

Lors de la grève d'avril 1937, elle avait choisi, pour diriger la grève Raoul Trépanier, le président du Conseil des métiers et du travail de Montréal. Quelques mois



« Dehors les étrangers, les communistes et les bandits américains ».

plus tard, en juillet, il allait devenir le premier président de la toute nouvelle Fédération provinciale du travail du Québec.

Un autre jeune sans expérience y fit son baptême de feu. C'était Claude Jodoin, qui allait devenir en 1956, le premier président du Congrès du travail du Canada (CTC).

Ironie du sort? Le parc Rose-Pesotta est limité à l'est par la rue Claude-Jodoin!

### Le Vieux Gustave

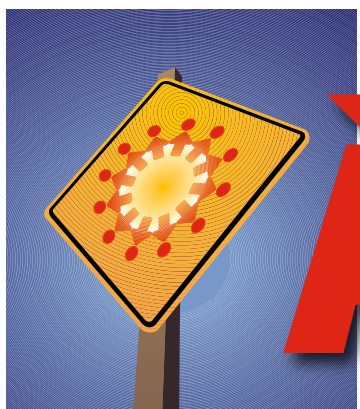
1. *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, Ed. du Remue-Ménage)



Rose Pesotta 1896-1965



Rassemblement rue Sainte-Catherine en 1937. On peut remarquer l'utilisation du français, de l'anglais et du yiddish.



# À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, MARS-AVRIL 2006

## Pour un traitement plus humain des accidentés du travail

ALORS MÊME QUE LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, HENRI MASSÉ, DÉPLORAIT EN COMMISSION PARLEMENTAIRE À QUÉBEC, FIN FÉVRIER, LE TRAITEMENT BUREAUCRATIQUE SERVI AUX ACCIDENTÉS DU TRAVAIL PAR LE BUREAU D'ÉVALUATION MÉDICALE DE LA CSST, M<sup>e</sup> KATHERINE LIPPEL ET TROIS AUTRES CHERCHEURS DE L'UQÀM PUBLIAIENT UNE RECHERCHE SUR LES EFFETS DU PROCESSUS SUR LA SANTÉ DES PERSONNES VICTIMES DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES – TRAITER LA RÉCLAMATION OU TRAITER LA PERSONNE.

Les deux interventions convergeaient à un point tel que les médias n'en ont fait qu'une nouvelle avec pour titres *Quand les réclamations rendent malade* ou *Accidentés du travail – Les étiquettes de voleurs et de fraudeurs minent les bénéficiaires*.

Devant la commission parlementaire de l'économie et du travail, le confrère Massé a fait valoir que «non seulement il serait important d'augmenter le nombre de médecins appelés à donner leur avis au Bureau d'évaluation médicale (BEM) de la CSST, mais encore faudrait-il mieux les former sur le contexte de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (LATMP) et sur les conséquences de leur avis sur les accidentés».



### Une loi créée pour les travailleurs

Le président de la FTQ a également rappelé que: «Il ne faut pas perdre de vue que la Loi (LATMP) a été créée pour les travailleurs. Elle doit s'appliquer dans cet esprit et non pour créer une machine déshumanisée. Dans cette optique, la FTQ demande qu'on augmente les ressources et le nombre de médecins au BEM, qu'on cesse la multiplication des expertises et contre-expertises, qu'on ne tolère plus les examens faits de façon expéditive, souvent en moins de cinq minutes».

La direction du BEM semble davantage préoccupée par sa machine que par la condition des travailleurs. La FTQ déplore le fait qu'une fois dans cette machine, les travailleurs accidentés sont traités comme des numéros, ballottés d'un bureau à l'autre sans égard à leur condition. Leurs dossiers y sont judiciarisés à tort, ce qui est contraire à la lettre et à l'esprit de la loi.

### Un solide coup de barre

La FTQ a expliqué dans sa présentation qu'elle ne prône pas l'abolition du

BEM, mais la centrale estime qu'un solide coup de barre doit être donné. «Il doit y avoir un changement radical d'attitude pour assurer un fonctionnement du BEM plus adéquat, moins expéditif et plus humain. On doit y donner le bénéfice du doute au travailleur accidenté».

### Les effets anti-thérapeutiques du système

M<sup>e</sup> Lippel et les chercheurs de l'UQÀM traitent entre autres dans leur recherche des effets anti-thérapeutiques du système. «Qu'il s'agisse d'un accident ou d'une maladie du travail, il peut être difficile de départager clairement les conséquences d'une lésion des conséquences du processus d'indemnisation sur la vie d'une personne.

«De la lésion elle-même résulte souvent une perte d'intégrité physique, une perte de capacité et d'estime de soi, un retrait temporaire ou permanent de son milieu de travail, la douleur, l'insécurité, le stress, l'anxiété. Or, il arrive que le régime conçu pour atténuer ces conséquences contribue au contraire à les aggraver» (p.20).

Les chercheurs notent que tant la santé mentale que la santé physique des travailleurs et des travailleuses aux prises avec les dédales de la CSST peuvent être affectées à divers degrés.

### Effets sur la santé physique des victimes

Pour ce qui est de la santé physique, les chercheurs estiment que «les problèmes de santé physique d'une victime de lésion professionnelle peuvent être aggravés lorsqu'une décision de la CSST prive cette personne des soins dont elle a besoin, la prive des médicaments prescrits dont les coûts sont inabornables pour elle ou lorsque le refus d'une réclamation la force à continuer à travailler malgré des incapacités importantes».

«Plusieurs travailleurs se voient privés de traitements ou voient leurs traitements retardés à différentes étapes du processus, soit à la



suite du refus de la CSST de reconnaître la lésion (souvent la rechute), soit à la suite du refus d'un médecin de prendre en charge un patient qui réclame à la CSST, soit au moment d'une consolidation prématurée décrétée par le Bureau d'évaluation médicale (BEM), soit en raison des limites de couverture qu'impose le règlement. Quelle qu'en soit la raison, ce refus ou ce retard de traitement pourra avoir des conséquences sur la santé physique de la victime (...)» (p.21).

### La stigmatisation et les préjugés

Au chapitre des effets du processus sur la santé mentale des victimes, les chercheurs de l'UQÀM identifient trois éléments:

- ▼ Le phénomène de la stigmatisation des victimes de lésions professionnelles, entraînant la dévalorisation, la perte d'estime de soi et la culpabilité;
- ▼ L'inégalité des forces en présence, qui engendre des sentiments d'injustice, de frustration, de vulnérabilité et d'impuissance;
- ▼ L'absence de relation de confiance.

Au nombre des recommandations formulées, les chercheurs estiment que le régime ne devrait pas promouvoir la contestation des réclamations des accidentés. De la même façon, il faudrait éviter toute pratique qui contribue à la stigmatisation des accidentés du travail.

Vous pouvez consulter la version complète du mémoire de la FTQ à: <http://ftq.qc.ca/documentation/suite.asp?aid=3586> et le mémoire des chercheurs de l'UQÀM à: [http://www.juris.uqam.ca/dossiers/traiter\\_reclamation.htm](http://www.juris.uqam.ca/dossiers/traiter_reclamation.htm)



Lors de la commission parlementaire, de gauche à droite: Pierre Dupuis, ancien directeur québécois du SCFP, Henri Massé, président de la FTQ, Jean Dussault, conseiller au service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ et Richard Goyette, directeur général adjoint de la FTQ-Construction.

## Synergie santé – sécurité et condition féminine

À l'occasion de ce qui est maintenant devenu un événement annuel, les comités FTQ de la condition féminine et de la santé et sécurité du travail ont une nouvelle fois échangé et mis en commun leurs expertises respectives, cette fois sur la réaffectation de la travailleuse enceinte.

Deux experts en la matière, Robert Plante, médecin-conseil en santé au travail à la direction de la santé publique (DSP) de l'Outaouais et M<sup>me</sup> Agathe Croteau, médecin en santé au travail à la DSP de la Capitale nationale ont alimenté les échanges par la présentation de leurs recherches sur la grossesse et le travail.

Le retrait préventif, inscrit dans la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* depuis 1980, suscite bien des débats depuis son entrée en vigueur, que ce soit sur la croissance régulière des demandes de retrait préventif liée à l'évolution de la présence des femmes sur le marché du travail, sur les coûts du régime, sur la réaffectation des travailleuses enceintes dans leur milieu de travail, etc.

Pour en savoir plus sur cette rencontre, cliquez sur le <http://ftq.qc.ca/femmes/suite.asp?aid=3568>



M<sup>me</sup> Agathe Croteau, médecin en santé au travail à la DSP de la Capitale nationale

JOHN LONDONO

## LA SOCIÉTÉ MALADE DE LA GESTION

### Comment l'idéologie de la performance nous atteint jusque dans notre vie privée

On s'en doutait bien. Nos milieux de travail nous en fournissent de malheureux exemples régulièrement. Les tendances du management actuel incitent les individus à se jeter à corps perdu dans le travail, luttant contre une augmentation incessante de la productivité, la course à la performance et au toujours plus et toujours mieux. Ces mutations du monde du travail causent des dommages et provoquent de grandes souffrances aux travailleurs et travailleuses.

C'est l'essentiel du message de Vincent de Gaulejac, auteur de *La société malade de la gestion - Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*.

Dans la première partie de son livre, de Gaulejac décrit et analyse l'évolution de l'idéologie gestionnaire qui découle de la

mondialisation des dernières décennies. Il décortique un système où «*les effectifs sont considérés comme un coût qu'il convient de réduire par tous les moyens...*»

Dans la deuxième partie, il explique pourquoi la gestion rend malade: parce qu'*«elle organise un état de crise permanente... un principe de compétition généralisé selon lequel chaque individu doit batailler pour avoir une existence sociale...»*. L'auteur présente plusieurs cas d'entreprises où le modèle managérial (favorisant l'autonomie, l'initiative, la responsabilité et la mobilité) valorise des salariés qui peuvent répondre à ce modèle d'exigences tout en ayant pour d'autres des conséquences désastreuses.

Vincent de Gaulejac est directeur du Laboratoire de changement social et professeur de

sociologie à l'université Paris-VII. Il préside le Comité de recherche de sociologie clinique à l'Association internationale de sociologie. Il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages.

Son livre est disponible au Centre de documentation de la FTQ, sous la cote A13168. Pour vous le procurer, contactez Isabelle Reny par téléphone au 514 383-8025 ou par courrier électronique à l'adresse suivante: [ireny@ftq.qc.ca](mailto:ireny@ftq.qc.ca)

1. Vincent de Gaulejac, *La société malade de la gestion - Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Éditions du Seuil, janvier 2005, page 27.

2. Idem, page 115.



## 28 AVRIL

### JOURNÉE INTERNATIONALE DE DEUIL POUR LES VICTIMES DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Cette année encore, la FTQ se joint aux activités de commémoration du 28 avril. Soulignée dans près de 100 pays, l'objectif premier de cette journée est de se remémorer celles et ceux qui sont décédés d'une lésion professionnelle et aussi de poursuivre la lutte afin que les vivants le demeurent.

En 2005, au Québec seulement, 225 personnes sont mortes des suites d'une lésion professionnelle. Une telle donnée est peu connue du grand public et la FTQ souhaite sensibiliser la population à cette situation inacceptable dans une société qui se dit évoluée.

La force des travailleurs et des travailleuses est d'abord collective. C'est pourquoi la FTQ entend mobiliser les militants et les militantes au cours des prochaines semaines afin que le 28 avril prochain ils disent haut et fort que jamais ils n'oublieront leurs parents, collègues, amies et amis morts au travail.



ROBERT BELLENOSE

En conférence de presse le 13 mars dernier, la FTQ a lancé un cri d'alarme en rendant publique la hausse de 20% des décès reliés au travail. De gauche à droite : Richard Goyette, directeur général adjoint de la FTQ-Construction, Henri Massé, président de la FTQ, Michel Arsenaux, directeur québécois du syndicat des Métallurgistes et Pierre Dupuis, ancien directeur québécois du SCFP.

## Plaintes pour harcèlement psychologique au travail

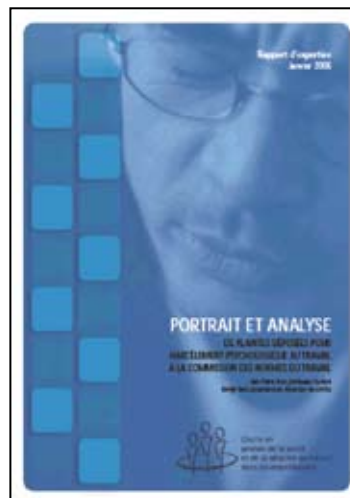
«DEPUIS SON RETOUR À LA SUITE D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL, LE CONTEXTE DE TRAVAIL

S'EST DÉTÉRIORÉ POUR JÉRÉMIE (10 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LES TRAVAUX DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ DANS UN CENTRE DE RÉADAPTATION). IL S'EST APERÇU D'UN CHANGEMENT D'ATTITUDE DE LA PART DE SA SUPÉRIEURE IMMÉDIATE (...)».

**H**urllements, absence d'écoute, modifications arbitraires de l'horaire de travail, coupures de temps, suivi par téléavertisseur, non-respect de l'ancienneté pour l'assignation des tâches, pour les choix de vacances.

Non, il ne s'agit pas d'un grief, mais bien de l'un des nombreux témoignages recensés par l'équipe de la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les organisations de l'Université Laval dans *Portrait et analyse de plaintes déposées pour harcèlement psychologique au travail (HPT) à la Commission des normes du travail (CNT)* (Janvier 2006 <http://cgsst.fsa.ulaval.ca/>).

Il s'agit évidemment de plaintes et non de décisions et encore moins de jurisprudence. L'équipe de la Chaire a analysé plus de 1500 pages de plaintes rédigées par 236 plaignants entre le 1<sup>er</sup> juin 2004 et le 30 avril 2005.



Quelques-uns des résultats montrent que :

- ▼ Parmi l'ensemble des cas analysés, 63 % des plaignants sont des femmes.
- ▼ Quant à la personne mise en cause, il s'agit d'hommes dans 64 % des plaintes.
- ▼ Les deux tiers des plaintes (68 %) ne mentionnent qu'un seul mis en cause, alors que 32 % des cas ciblent plusieurs personnes à l'origine du harcèlement psychologique.
- ▼ Près de 95 % des plaignants ont avancé avoir subi du harcèlement à caractère répétitif.

▼ Les principaux secteurs économiques concernés sont : commerce de détail (23 %), hébergement et restauration (13 %), industries manufacturières (11 %), commerce de gros (7 %), et organismes sans but lucratif (7 %).

▼ Les cinq premiers motifs de plainte sont : les propos et les gestes vexatoires (132 plaintes), les atteintes aux conditions de travail (77 plaintes), la menace de congédiement (49 plaintes), la mise en échec de la personne (39 plaintes) et l'isolement (39 plaintes).

Dans leur conclusion, les auteurs de l'étude indiquent que «*le harcèlement psychologique n'est pas seulement une série d'actes ponctuels et isolés, mais surtout un processus qui se construit dans le temps.*»

Pour quiconque veut approfondir la question, cette étude présente également une bibliographie très utile.

## LA SST... BRANCHÉE À LA FTQ!

De l'asthme professionnel à la toxicologie, en passant par le bruit et l'ergonomie, la FTQ a répertorié sur son portail Internet plus de 300 liens de sites internationaux pour faciliter vos recherches et vous permettre d'être à la fine pointe de l'information. Plus de 300 liens à un clic de vous!

[www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

### Michel Thibault

Victime au début de l'année d'un grave accident impliquant un tracteur de ferme, le secrétaire général du CRFTQMM Michel Thibault se remet lentement mais sûrement de ses blessures. C'est grâce à sa forte constitution que celui qu'on appelle affectueusement «Tibo» a eu finalement le dessus... sur le tracteur!!! C'est Danièle Casara du SEPB-434 (Banque Laurentienne) qui occupe temporairement le poste de secrétaire générale du Conseil.



### 28 ans de militantisme... ça se souligne!



Jean-Luc Pagé vient tout juste de prendre sa retraite après 28 années d'implication syndicale au local 301. Passionné des dossiers de santé et sécurité du travail, Jean-Luc s'est impliqué particulièrement comme délégué social et responsable des programmes d'aide aux employés.

Un merci tout spécial à ses adjointes Diane Tremblay et Lise Lachapelle pour ces belles années de solidarité et de complicité.

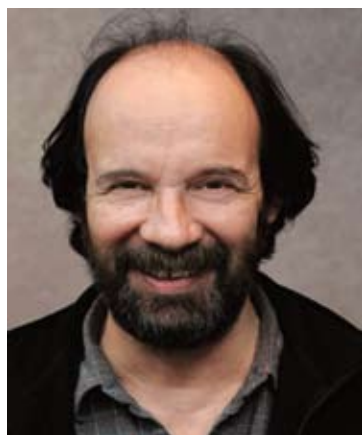
### Michel Taylor



Président depuis près de dix ans du Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain (CRFTQMM), le confrère Michel Taylor poursuivra désormais son périple syndical au Fonds de solidarité FTQ où il coordonnera les interventions du Fonds auprès des organismes publics de développement économique régional et local. Merci à Michel pour son dévouement au Conseil et beaucoup de succès dans son nouvel emploi!

### Michel Ducharme

Le 14 février dernier, l'assemblée générale du CRFTQMM a élu Michel Ducharme pour succéder à Michel Taylor. Président de la section locale 1244 du Syndicat canadien de la fonction publique (employés de soutien de l'Université de Montréal), le confrère Ducharme est un militant de longue date au Conseil régional. Les défis sont de taille mais Michel pourra compter sur l'appui des militants et des militantes de la région pour les relever.



### Émile Vallée



Le 16 février dernier, les délégués du Conseil général ont souligné chaleureusement le départ à la retraite du conseiller politique de la FTQ, Émile Vallée, qui occupait cette fonction stratégique et exigeante avec brio depuis 1995. Émile a su se faire connaître par ses qualités exceptionnelles de diplomate, sa disponibilité et son grand dévouement pour tous les syndicats FTQ.

Merci Émile pour ton écoute et tes judicieux conseils.



### RÉSEAU DES DÉLÉGUÉES SOCIALES ET DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX EN MONTÉRÉGIE

#### Les trois conseils régionaux de la FTQ travaillent ensemble

Les trois conseils régionaux de la FTQ en Montérégie veulent travailler ensemble à développer et à consolider le réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux dans leur région. Après avoir conclu un partenariat avec Centraide Richelieu-Yamaska et Centraide Sud-Ouest du Québec pour l'embauche d'une coordonnatrice, le travail sur le terrain et la formation syndicale se mettent en branle.

Sur la photo, les trois présidences en compagnie de la nouvelle coordonnatrice lors de leur première rencontre de travail, le 3 février dernier: Claude Rouleau, président Conseil régional FTQ Richelieu; Carole Clément, entrée en fonction le 30 janvier 2006; Daniel Mallette, président Conseil régional FTQ du Suroît; Manon Lapalme, présidente Conseil régional FTQ Haute-Yamaska. Serge Girard, conseiller régional FTQ en Montérégie, est derrière la caméra.

## DU NOUVEAU AU SCFP!

Le 1<sup>er</sup> mars 2006, Lucie Richard est devenue directrice régionale du SCFP au Québec et vice-présidente de la FTQ. Elle remplace donc Pierre Dupuis qui nous quitte pour prendre une retraite bien méritée. Directeur depuis l'an 2000, Pierre a œuvré au SCFP pendant plus de 30 ans. De son côté, Lucie Richard a été présidente du SCFP-Québec au début des années 1980, pour ensuite être nommée directrice-adjointe en 2000.



## LES MOTS QU'IL FAUT

### LE MOT « IMPUTABILITÉ » Souvent utilisé dans un sens erroné

L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) a profité des dernières élections fédérales pour rappeler au gouvernement que le mot « imputabilité » est souvent utilisé dans un sens inexact dans la langue juridique et administrative au pays.

Le mot « imputabilité », en français, se dit de la possibilité d'attribuer à une personne donnée l'origine d'un fait dommageable ou répréhensible. Ainsi, on peut parler de l'imputabilité d'un accident ou d'un délit à une personne, mais non de l'imputabilité de cette personne. En français, seules des choses sont imputables. On parle de la responsabilité d'une personne ou, pour insister sur l'idée d'amener une personne à être responsable de ses actes, on utilise le mot « responsabilisation ».

Responsable du Service de la francisation de la FTQ, Lola Le Brasseur siège au conseil d'administration de l'ASULF.

### LISTE DES CONFLITS FTQ AU 14 MARS 2006

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Super C, division de Métro Richelieu inc.	Beauport	100	TUAC-503	2004-07-30
Laurenco « Les Moulins Maple Leaf Ltée »	Sainte-Catherine	16	Métallos-7625	2005-03-02
Caisse d'économie des employés de la CIP La Tuque	La Tuque	17	SEPB-575	2005-07-18 (lock-out)
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	425	SCEP-1492	2005-11-24 (lock-out)
Max Meilleur & fils Ilimitée	Ferme-Neuve	120	SCEP-2995	2006-02-20

## La FTQ et la CSN contestent la loi 142 devant la Cour supérieure

Comme elle le prévoyait dans sa riposte face au mépris du gouvernement envers les 400 000 employés du secteur public, la FTQ, conjointement avec la CSN, a déposé, le 15 mars dernier, un recours devant la Cour supérieure afin de faire invalider le projet de loi 142.

Dans leur recours, la FTQ et la CSN invoquent plusieurs motifs qui rendent inconstitutionnel le projet de loi 142 qui retire le droit de grève, ordonne le retour au travail et décrète les conditions de travail des personnes salariées du secteur public.

## Un avenir pour la formation en emploi!

LA LOI FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE, FAMILIÈREMENT APPELÉE LA «LOI DU 1 %» SERA MAINTENUE ET BONIFIÉE.

«**N**ous devons nous questionner sur les moyens qui nous permettraient d'améliorer la portée de la loi en fonction du développement et de la reconnaissance des compétences plutôt qu'uniquement en objectif quantitatif, tel le 1%. Nous devons aussi nous pencher sur le renforcement du rôle et des responsabilités des comités sectoriels de main-d'œuvre et de l'approche sectorielle dans son ensemble. (...)» a indiqué la ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale, madame Michelle Courchesne, lors de la clôture de la commission parlementaire sur le bilan de la loi qui s'est tenue en février dernier.

### La FTQ satisfaite

C'est avec beaucoup de satisfaction que le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a accueilli les propos de la ministre. «Plusieurs des recommandations présentées dans le mémoire commun déposé par toutes les centrales syndicales membres de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) semblent avoir été entendues par la ministre, même nos demandes concernant une implication plus grande des travailleurs et des travailleuses au sein des entreprises».

C'est en effet d'une seule et même voix que les dirigeants et les dirigeantes des centrales, CSD, CSN, CSQ, FTQ et UPA se sont présentés à la commission parlementaire, au nom de leurs membres, soit plus de un million de personnes, pour exprimer leur point de vue sur la loi actuelle et sur la façon de la bonifier pour qu'elle réponde davantage aux besoins et aux attentes des travailleurs et des travailleuses.

Les représentants syndicaux ont tenu à rappeler à la ministre que la «Loi sur le 1%» avait largement contribué au développement de la formation dans les entreprises et qu'en conséquence, le



DOIDER DEBUSCHÈRE

retrait des petites et moyennes entreprises de l'application de la loi, peu de temps après l'élection du gouvernement actuel, et avant même d'avoir complété les travaux d'évaluation de la loi avait eu un impact négatif sur la formation dans les petites et les moyennes entreprises.

«Nous sommes toujours persuadés de l'importance de maintenir la loi et même de l'étendre à l'ensemble des travailleurs et travailleuses. Dans notre mémoire, nous demandons au gouvernement de faire un virage, de chercher à répondre autant aux attentes et aux besoins de la main-d'œuvre qu'à ceux des entreprises. Nous n'acceptons pas que les personnes qui travaillent dans les petites et moyennes entreprises soient traitées différemment, qu'elles aient moins de droits que celles qui travaillent dans les plus grandes» ajoute René Roy.

### Équité

La question de l'équité dans l'accès à la formation a toujours été au cœur des préoccupations syndicales. La présentation du mémoire a donc permis de remettre de l'avant des revendications soulevées depuis longtemps sur cette question de même que sur les besoins des personnes moins scolarisées ou qualifiées auxquelles il est

important d'accorder une attention particulière.

### Reconnaissance des acquis et des compétences

Le mémoire des centrales insiste sur l'importance de bonifier la loi afin d'en faire une véritable loi de qualification de la main-d'œuvre. C'est ainsi que les syndicats souhaitent que l'on développe la loi pour y intégrer clairement le mandat des comités sectoriels de main-d'œuvre et pour y ajouter des dispositifs pour faciliter le développement et la reconnaissance des acquis et des compétences de la main-d'œuvre.

Dès la fin de la commission parlementaire, la ministre Courchesne a donné à la CPMT des mandats clairs pour revoir certains aspects de la loi et elle s'est engagée à assurer le suivi auprès des autres ministères. «Ce mémoire, nous l'avons fait d'abord pour nous, pour mettre à jour nos revendications, sans grandes attentes quant aux suites qui seraient données par le gouvernement. Nous sommes donc très heureux que l'on ait pris en considération nos demandes et nous travaillerons très fort pour faire de cette loi un véritable outil au service des personnes en emploi et des entreprises», a conclu René Roy.

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / FÉVRIER-MARS 2006

- ▼ **SCFP:** La Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean Jonquière et autres
- ▼ **SCEP:** Gestion immobilière Nexacor inc. Montréal et Trois-Rivières, EMCO matériaux de construction Pont-Rouge, Coloridé inc. Louiseville
- ▼ **TUAC:** Biscuits Rondeau inc. Laval, Société du groupe d'embouteillage Pepsi (Canada) Rouyn-Noranda
- ▼ **Teamsters:** Les Grillades Geno inc. ("Au Coq") Gatineau, Garderie Les petits pieds St-Mathias-sur-Richelieu, Noralynx Rouyn-Noranda, Québec Linge inc. Chicoutimi
- ▼ **SQEEES:** Central Park Lodges Ltd Côte-Saint-Luc, Centre de la petite enfance de la Dame Montréal, Centre de la petite enfance Les soleils de Mékinac St-Tite, Novaide Montréal
- ▼ **TCA:** Repentigny Toyota inc. Repentigny, Chomedey Nissan inc. Laval, Tapis Venture inc. Drummondville, MPW services industriels Itée Se-Thérèse, Mauricie Toyota Shawinigan
- ▼ **UES:** Service d'entretien Advance inc. Saint-Laurent, Service d'entretien Advance inc. Dorval, Tapis Venture inc. Drummondville,
- ▼ **Union internationale des travailleurs du verre, mouleurs, poterie, plastiques et autres:** Supérieur Propane, une division de Supérieur Plus inc. Gatineau
- ▼ **Syndicat des pompiers et pompières du Québec:** La Ville de Malartic / tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne, La Ville d'Alma et autres
- ▼ **Métallurgistes unis d'Amérique:** Sécurité des Deux-Rives Itée Montréal, Total Security Management Services Inc. TSM Montréal, Tremcar inc. St-Jean-sur-Richelieu, Coop des camionneurs (can. coop, ind. truck owner-opr) Montréal, Formule Ford inc. Granby, Aliments Humpty Dumpty inc. Lachine, Bodco inc. Saint-François-Xavier-de-Brompton
- ▼ **Syndicat national des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie:** Services Matrec inc. Division Groupe M.E.I Boucherville

## Des élèves du secondaire en séjour d'immersion à la FTQ

METTRE VOTRE GRAIN DE SEL DANS LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ÇA VOUS DIT? LE PERSONNEL DE LA FTQ A VÉCU UNE EXPÉRIENCE UNIQUE EN RECEVANT DES JEUNES DU SECONDAIRE EN SÉJOUR D'IMMERSION. DES JEUNES VENUS POSER DES QUESTIONS ET ÉCOUTER LES TÉMOIGNAGES, TRÈS DIVERSIFIÉS, DES CHEMINEMENTS PROFESSIONNELS ET SCOLAIRES DU PERSONNEL DE LA FTQ.

**S**ortant des sentiers battus, cette activité s'inscrit dans le cadre d'un projet mis sur pied il y a quelques années à l'Université de Montréal afin de valoriser la motivation et la persévérance scolaire dans un monde où les statistiques sur l'abandon scolaire donnent des frissons dans le dos.

Le Projet SEUR (Sensibilisation aux Études Universitaires et à la Recherche) a pour objectif de sensibiliser et d'intéresser les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire aux différents domaines d'études en leur offrant des conférences dans les écoles, des stages spécialisés avec des élèves universitaires, des parrainages, des séjours d'immersion ainsi que des visites d'entreprises.

Pour recevoir des jeunes dans les syndicats ou les milieux de travail, contactez l'équipe du Projet SEUR à l'adresse suivante: [info@seur.qc.ca](mailto:info@seur.qc.ca)



ISABELLE LAFLÉUR

Les moniteurs-organiseurs du Projet SEUR